

Alincthun, Bellebrune, Belle e Houllefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colombert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wirwignes, Wierre au Bois



*le magazine d'information de la
Communauté de Communes de Desvres-Samer*

DOSSIER pages 30 à 32

Spécial "Petite enfance"

L'engagement des élus,
Maison Soleil et Gym Tendresse,
le relais assistantes maternelles,
les ateliers REAAP...



URBANISME

Droit des sols :
un nouveau
service de
proximité
pour instruire
les permis de
construire,
de démolir,
d'aménager...

C'est LE grand
projet des années
à venir !
Un complexe
aquatique
et de loisirs prévu
pour 2019

ACTUALITÉS
Finale de
la Coupe
de France
des Rallyes
à Samer
du 15 au 18
octobre

AGENDA
Journée Sécurité
routière séniors :
un programme
convivial
et original !





Exceptionnellement dans ce numéro, nous vous présentons une photo qui fait parler de notre territoire sur le web...

Il mesure 31 mètres, fait plus de 6 mètres de circonférence et est âgé d'au moins 150 ans.

Voici un hêtre, une cépée de hêtres plus exactement, située dans la forêt de Desvres.

Elle a été sélectionnée pour représenter la région Nord - Pas de Calais au concours national "Arbre de l'année 2015", organisé par l'ONF et le magazine Terre Sauvage.

Rendez-vous page 26 pour en savoir plus
www.arbredelannee.com



Que pensez-vous de bénéficier d'une mutuelle groupée ?

Nous avons joint à ce magazine un questionnaire pour recenser les personnes intéressées. Plus vous serez nombreux à répondre, plus les conditions et tarifs seront avantageux !

voir page 24

ÉDITO

"Agréable à vivre et dynamique, notre territoire va l'être plus encore dans les années à venir suite à la sélection de la ville de Desvres, en lien avec la CCDS, pour l'expérimentation lancée par l'État en faveur de la requalification des centres-bourgs. Cette sélection va rejaillir sur tout le territoire puisque de nombreux projets locaux vont pouvoir bénéficier d'un soutien financier. Je vous invite à lire l'article en page 16 à ce sujet. Un projet en particulier sera le grand dossier des années à venir : notre futur complexe aquatique et de loisirs. Ce projet ambitieux apportera plus d'animation et d'attractivité au territoire. Il permettra de diversifier les activités proposées et s'adresser à tous les publics : enfants, bébés et futures mamans, adultes, personnes âgées, handicapées..."

Offrir des prestations de qualité est une volonté quotidienne des élus, volonté que l'on retrouve dans le nouveau regard que portent la CCDS et les communes du territoire sur leur mode de fonctionnement... Il s'agit de la mutualisation, la mise en commun de services, ou de moyens, pour mieux maîtriser les dépenses et proposer de meilleures prestations aux communes et aux habitants. En effet, pourquoi laisser les communes gérer seules certains domaines quand il est possible de se réunir en mutualisant et ainsi offrir un service de plus grande qualité ? Sur ce principe, un premier service mutualisé a vu le jour dans les locaux de la CCDS, le service Droit des Sols, chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme. Découvrez-le pages 22 et 23.

Nous sommes également en train d'étudier la possibilité de mettre en place une mutuelle intercommunale. Je vous invite à répondre au questionnaire joint à ce magazine afin que nous puissions recenser les personnes intéressées et prendre en compte leurs attentes. Une réunion d'information aura lieu lundi 12 octobre à 18 h 30, salle Raymond Dufour à Desvres (voir p 24)".

Claude Prudhomme



Sommaire

Retour sur

PAGE 4

Les événements de la CCDS depuis janvier

Développement durable

PAGE 16

- Opération de revitalisation du centre-bourg : les premiers projets sont lancés !
- Concours "Familles à énergie positive"
- La future Maison du Cheval Boulonnais et ses poulains
- Un complexe aquatique et de loisirs pour 2019

Économie

PAGE 20

Spécial Village des Métiers d'Art de Desvres
De nombreuses régions nous l'envient - Bienvenue aux nouveaux artisans - La Chambre de Métiers à la rencontre de l'artisanat

Urbanisme

PAGE 22

Droit des sols : un nouveau service de proximité

Actualités

PAGE 24

- Nouvelles activités aux NAP
- La mutualisation... pour quoi faire ?
- Que pensez-vous de l'idée d'une mutuelle intercommunale ?
- Des travaux, oui, mais pas à n'importe quel prix
- Attention ! Risques d'escroquerie faux professionnels Citémétrie
- Un hêtre desvrais au concours d'arbre de l'année
- Horaires d'hiver à la déchèterie
- Accompagner les troubles liés aux addictions
- Finale de la Coupe de France des Rallyes à Samer

Dossier

PAGE 30

Un territoire engagé aux côtés de la petite enfance

Agenda

PAGE 33

- Des ateliers à Samer pour les aidants
- Journée Sécurité routière à l'attention des séniors
- Marche rose pour le dépistage du cancer du sein
- Infos à noter, les ateliers Emploi
- Les ateliers Informatique, les permanences

Retrouvez le prochain numéro de *Terre de Cœur* en décembre



Balade gourmande

en 3 étapes avec les ateliers REAAP

Depuis 2007, des ateliers Parentalité destinés à renforcer les liens Parents-enfants sont mis en place sur le territoire.

Ces rencontres permettent aux familles de partager un moment privilégié autour d'activités manuelles, culinaires, culturelles ou sportives. Elles reçoivent le soutien financier du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité).

Dans ce cadre, la CCDS a proposé aux enfants du territoire une balade gourmande en trois étapes :

Ramène ta fraise. La première excursion a emmené notre joyeuse tribu cueillir des fraises à la ferme de La Lombarderie à Wirwignes. En compagnie de Christophe et Patrice Leleu, les enfants ont découvert le self fraises de l'exploitation et sont repartis avec des paniers remplis de ces délicieux fruits.



La chèvre qui rit. Le deuxième rendez-vous se déroulait à la Ferme du Petit Quenneval à Wirwignes. Visite des installations, rencontre avec les chèvres et dégustation des fromages fabriqués par Sabine Genest étaient au programme.



Ateliers cuisine. Organisés au centre associatif du Caraquet à Desvres, les ateliers culinaires ont remporté un énorme succès. Les participants ont préparé un menu complet à base de produits frais grâce aux conseils du chef cuisinier du Caraquet Régis-Hubert Clech. Gaspacho de melon à la fêta et à la menthe, croustillant de limande sole au pesto rosso, ricotta et courgette, salade estivale au fromage de chèvre, pommes, oignons rouges et magrets fumés, sabayon abricots, tiramisu aux pêches et coupe de fraises... Quel plaisir de préparer de bons produits et de créer soi-même des menus qui changent !



Retrouvez nos animations
sur www.cc-desvressamer.fr
ou sur la page Facebook
"Communauté de Communes
de Desvres-Samer"



Tournée d'été

de la ligue de Football

Depuis le début de l'été, la ligue Nord-Pas de Calais de Football a mis en place une tournée dédiée à ce sport. Pour la première fois, notre territoire a accueilli cette tournée d'été. Une journée organisée en collaboration avec la ville de Desvres et la CCDS a eu lieu fin août au stade du Pilbois. Malgré les averses, la manifestation a attiré de nombreux jeunes footballeurs.

Au programme : un village de structures gonflables, de nombreuses animations ludiques et gratuites, des tournois de football, des quiz, du karaoké...

Ateliers Loisirs

Le plein de nouveautés

À chaque période de petites vacances scolaires, la CCDS propose aux enfants du territoire des ateliers destinés à leur faire découvrir des activités culturelles. Pour terminer en beauté la saison 2015, les enfants ont pu profiter de nombreuses nouveautés ! Tir à l'arc, fabrication de carillons et de nichoirs, hip hop et jeu de quilles sont venus s'ajouter au programme déjà composé de djembé, guitare, zumba kid, baby gym et théâtre. Le tir à l'arc a remporté le plus de succès. L'animateur a d'ailleurs eu la gentillesse de proposer aux parents une initiation à ce sport lors du spectacle de clôture des ateliers Loisirs fin avril. Tout le monde était ravi.



Lors du spectacle de clôture



Journée Vacansport Un succès fou !

Plusieurs fois dans l'année, la CCDS propose aux enfants du territoire de découvrir des sports originaux. Aux vacances de Pâques, une nouvelle journée Vacansport a été programmée à Lottinghen mais cette fois sur 2 jours, face au nombre d'inscriptions ! Au programme, activités sportives et structure gonflable de 35 mètres pour le plaisir d'une centaine de jeunes. Prochain rendez-vous mardi 27 octobre (voir page 34).

PETITE ENFANCE

En juin, on fête l'été et les vacances dans les 4 structures Petite Enfance de la CCDS

Le Coin des Faons à Samer

La structure a organisé une grande fête dans les jardins de l'Abbaye à Samer. Diverses animations ont été mises en place sur le thème "Mickey, Winnie et leurs amis". En présence de nombreux parents, une cinquantaine d'enfants se sont amusés autour d'ateliers de maquillage, peinture, pêche à la ligne, sculpture sur ballon, psychomotricité...



Les Petits Pas à Alincthun

Situé sur la Zone d'Activités Les Pichottes, ce multi-accueil a ouvert ses portes en 2014. Environ 60 parents et enfants ont répondu présent à l'invitation de l'équipe pour une belle journée organisée autour d'un pique-nique et de différents ateliers : maquillage, coloriage, transvasement, chants, marionnettes. Le tout ponctué d'un bon goûter offert aux invités.



Les P'tits Copains à Desvres

D'une capacité de 40 places, la structure accueille de façon régulière ou occasionnelle les enfants de deux mois et demi à six ans, selon les besoins des parents. Avant les grandes vacances, un "goûter enchantant" a été organisé au jardin. L'occasion pour les enfants et les animatrices de reprendre en chœur leurs comptines favorites.



Le Maison de Jackie à Samer

Située près du Coin des Faons, la Maison de Jackie peut accueillir chaque jour jusqu'à dix enfants simultanément. Sa fête de fin d'année, initialement prévue dans les jardins de l'Abbaye, a eu lieu dans la salle du musée en raison des fortes chaleurs. Repas en commun et ateliers autour de la thématique des cinq sens étaient au programme.





9^{ème} édition de l'Odyssée de la Faïence

Bigan et Deldicque rois du raid multisports

Organisé par l'association "Team Cap Opale", la CCDS, la ville de Desvres et le Département, le raid multisports "l'Odyssée de la Faïence" a réuni 200 participants pour cette 9^{ème} édition. Trois épreuves sont au menu de cette course sans orientation. Un trail de 6,5 km a tout d'abord amené les sportifs à fouler les sentiers sauvages des Monts Hulin et Pelé. Un parcours VTT de 24 km les a ensuite fait arpenter la campagne environnante. Pour conclure, les binômes ont parcouru un Run and Bike (un VTT pour les deux concurrents) de 6,4 km.

Cette Odyssée de la Faïence 2015 a été d'une grande intensité. Déjà vainqueurs sur ce raid, Jérémy Boulogne et Mathias Cucheval faisaient figure de grands favoris. En tête après la course à pied, le duo a par la suite joué de malchance. "Le

VTT nous a été fatal. J'ai fait une chute et je me suis blessé à l'épaule. On a également crevé...", pestait à l'arrivée Jérémy Boulogne. Ces aléas de course ont profité au duo Mathieu Bigan et Loïc Deldicque. Ils ont su faire preuve d'une régularité dans les trois épreuves : les deux hommes originaires de l'Audomarois ont bouclé l'Odyssée en 1 h 45 mn 51s.

Classement :

1. Mathieu Bigan et Loïc Deldicque, 2. Yoann Brunot et Damien Mathieu, 3. Mathias Cucheval et Jérémy Boulogne, 4. Adrien Dransart et Fabrice Level, 5. Antoine Lhomel et Arnaud Dinièle... Lina Level et Céline Barrois, les premières féminines, terminent à une très belle 16^{ème} place.

Félicitations à tous les participants !



On a aimé...

Quadruple vainqueur de l'Enduropale du Touquet, Jean-Claude Moussé était au départ de l'Odyssée. Avec son coéquipier François Warme, le champion de motocross s'est classé à une très belle 11^{ème} place.



Le raid tombant le jour de la Fête des Pères, certains engagés en ont profité pour faire du sport en famille. C'était notamment le cas pour Jérôme et Romain Couronnel de Wailly Beaucamp, Patrick et Adrien Baly de Samer ou pour le longfosséen Gérard Debas et sa fille Dorothee.

Retrouvez plus de photos sur www.cc-desvressamer.fr ou sur notre page Facebook "Communauté de Communes de Desvres-Samer"

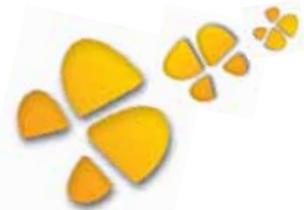


Communauté de Communes de Desvres-Samer



Challenge Quilles de la CCDS

Une édition très relevée



En mai dernier, la CCDS a reconduit son challenge quilles intercommunal. Victorieuse l'an passé à Menneville, la Quille Crémarestoise était chargée d'accueillir et d'organiser la compétition. Pour cette nouvelle édition, 14 villages étaient représentés par 25 quadrettes hommes, 20 quadrettes femmes et 13 quadrettes juniors.

"Cela fait 9 ans que nous avons repris l'organisation de cette manifestation, auparavant organisée sous l'égide d'une grande marque d'alcool anisé. Le jeu de quilles fait partie de notre patrimoine. C'est un sport très implanté sur le territoire avec des centaines de joueurs. Il est donc légitime de lui apporter notre soutien", souligne Claude Prudhomme, président de la CCDS.

Durant ce tournoi, les 232 joueurs engagés ont abattu 12 691 quilles. Il y a eu 319 sept sur neuf et on a dénombré 10 blancs pour les moins chanceux. Mention spéciale au senlecquois Bertrand Pruvost qui a réussi à totaliser 22 points en 3 lancers.

Les résultats ont été proclamés en présence de nombreux élus. Les hommes de Crémarest l'ont emporté sur leur quillier en devançant leurs premiers poursuivants de deux petites quilles. Chez les dames, la quadrette bellebrunoise a raflé la mise. Les juniors de Doudeauville devancent quant à eux Brunembert et Senlecques. À noter que le club de Senlecques est reparti avec le jeu de quilles neuf, offert par la CCDS. Rendez-vous en 2016 à Wirwignes pour la prochaine édition !



Résultats du Challenge

Quadrettes Hommes

1^{er} : Crémarest 1 ; 2^{ème} : Wirwignes 1 ;
3^{ème} : Crémarest 2 ; 4^{ème} : Wirwignes 2 ;
5^{ème} : Menneville 2 ; 6^{ème} : Lottinghen 1



Quadrettes Femmes

1^{er} : Bellebrune 1 ; 2^{ème} : Menneville 1 ;
3^{ème} : Senlecques 1 ; 4^{ème} : Menneville 2 ;
5^{ème} : Crémarest 2 ; 6^{ème} : Bellebrune 2



Quadrettes Juniors

1^{er} : Doudeauville ; 2^{ème} : Brunembert ;
3^{ème} : Senlecques ; 4^{ème} : Desvres ;
5^{ème} : Courset ; 6^{ème} : Alincthun



Finale inter joueur

1^{er} : Alexandre Vigneron ;
2^{ème} : Sébastien Boutoille ;
3^{ème} : Etienne Pruvost...



Finale inter joueuse

1^{ère} : Mélanie Baheux ;
2^{ème} : Constance Martel ;
3^{ème} : Betty Delattre...





Le cap du millier de participants est franchi ! 8ème édition du Trail de la Faïence

Ils en rêvaient. Les organisateurs du Team Cap Opale et leurs partenaires (CCDS, ville de Desvres...) ont réussi leur pari. L'épreuve nature qu'ils ont créée en 2008 a dépassé cette année le chiffre symbolique du millier de participants ! "Nous sommes vraiment contents. C'est une belle récompense pour les 50 bénévoles mobilisés. Chaque année, nous pulvérisons d'une centaine de coureurs notre précédent record", lance l'organisateur Philippe Kuschnick.

Epreuves nocturnes

La nouveauté de cette 8^{ème} édition était la mise en place de tracés pour les enfants le samedi, premier jour du Trail de Faïence. Le soir, lampe frontale vissée sur la tête, 250 coureurs se sont élancés dans l'obscurité la plus totale sur les 2 parcours proposés. Vainqueur du 20 km, Paul Maes n'a pas tari d'éloges sur l'épreuve. "C'est un sacré dépaysement, surtout la nuit. C'est une première pour moi ici. Le parcours est assez piégeux avec beaucoup de cailloux", confiait à l'arrivée le coureur de l'AS Marck.



Championnat régional sur le 31 km



Le dimanche matin, des centaines de sportifs ont investi le site du Musée de la Céramique. Au choix, 10, 21 ou 31 km. Notons que le 31 km était le support du championnat régional de trail.

Sous un beau soleil, les coureurs ont foulé les sentiers sauvages des monts Hulin et Pelé, descendu des pâtures, traversé des cours d'eau et surtout grimpé les hauteurs de la campagne desvroise. Un vrai dépaysement ! "Une surprise attendait les partants du 21 et 31 km. On a complètement inversé les tracés !", précisait Rodrigue Hanquez, le président de Cap Opale.

Au final, Il aura fallu exactement 2 heures, 17 minutes et 3 secondes à Alexandre Delplace pour avaler les 31 km de l'épreuve reine.

"Le balisage est parfait. Le parcours est varié avec des passages techniques et roulants. J'ai pris la tête de la course dès le 9^{ème} kilomètre. Personne n'est revenu. Un grand bravo à Cap Opale", lançait à peine essoufflé l'organisateur du Trail des Coteaux de l'Aa. À l'année prochaine...



EN COULISSES...

On remet ça ? Le parcours de la veille encore dans les jambes, certains coureurs n'ont pas hésité à s'élancer pour un nouveau périple. C'est notamment le cas du local Freddy Lance, plus connu pour ses performances en rallye. Chapeau !

Bon anniversaire. Le maire de Colembert, Etienne Maes, a fêté ses 58 ans sur le 21 km. L'histoire ne dit pas si l' élu a ouvert une bouteille sur le parcours...



Le maire et la mère. Le maire de Saint-Martin Choquel, Jean-Marc Debove, était sur la ligne de départ du 10 km. La mère de ses enfants a fait encore mieux en s'alignant sur le départ du 21 km.



Pains géants. Parmi les nombreux lots qui attendaient les coureurs à l'arrivée, on gardera en mémoire les pains géants de Mickaël Lebec de la boulangerie de Selles.



Vin chaud ou soupe ? A l'issue des épreuves nocturnes, alors que le thermomètre affichait difficilement 6°C, les organisateurs avaient préparé des boissons chaudes bien appréciées.



Festival Théât'Rural : 4 352 spectateurs et encore une belle réussite pour cette 8^{ème} édition

Du 3 juin au 8 juillet, la CCDS a mis le théâtre à l'honneur avec son bien connu et attendu festival Théât'Rural. Ce rendez-vous culturel unique en son genre a été créé par la CCDS pour permettre aux habitants de découvrir le théâtre.

Vingt deux troupes ont investi les scènes de 26 communes du territoire. Il y en avait pour tous les goûts : des revues patoisantes, du théâtre de boulevard, des pièces satyriques... c'est un vrai programme à la carte qui était une nouvelle fois proposé au public. Côté participation, ce nouveau cru a réuni 4 352 spectateurs. "On est sensiblement sur la même participation qu'il y a deux ans. Cette année, nous avons innové en proposant deux créneaux l'après-midi à Desvres et Samer. Ces rendez-vous ont été appréciés notamment par les seniors. Saluons aussi la commune d'Henneveux qui pour sa première participation a fait salle comble", souligne le vice-président en charge de l'animation Joël Pruvost.





Aquagym 007 Une nouvelle soirée réussie !

Ils continuent à nous surprendre ! Les maîtres-nageurs de la piscine intercommunale font toujours preuve d'imagination pour proposer aux habitants des animations attractives et originales. Parmi ces attractions, leurs soirées aquagym à thème sont toujours très réussies et la nouvelle soirée aquagym 007 n'a pas démenti. Elle a su plaire à la cinquantaine de nageurs présents ce soir là. Il faut dire que tout avait été organisé pour le mieux, en commençant par l'arrivée très remarquée de nos maîtres-nageurs préférés en costume d'espion et au guidon d'un quad, d'une moto et d'une... trottinette !



Journée Aquafun

En juillet et pour la troisième année consécutive, la CCDS a organisé à la piscine la journée Aquafun. Près de 150 adolescents, dont de nombreux jeunes des centres de loisirs du territoire, se sont amusés toute une journée autour de nombreuses animations. Au programme des jeux aquatiques (relais, structures gonflables, bulle transparente géante) et des activités en extérieur (beach hockey, ventre et glisse, VTT, parcours du combattant avec palmes...). Les jeunes ont tout particulièrement apprécié la structure gonflable "La Faucheuse" où il fallait éviter le bras rotatif en sautant par-dessus. Si le soleil n'était pas au rendez-vous, la bonne humeur elle était bien là !



Prévention et Secours Civiques de niveau 1 : 22 nouveaux diplômés

SERVICES

Chaque année, la CCDS propose aux habitants des sessions de formation de base aux premiers secours. En juin dernier, Claude Prudhomme, président de la CCDS et Joël Pruvost, vice-président en charge de l'animation et la jeunesse, ont remis à 22 habitants le diplôme de "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1). Lors des sessions organisées à Samer et Desvres avec l'antenne desvraise de la Protection Civile, les stagiaires ont pu se familiariser avec la conduite à tenir en cas de malaise, acquérir les connaissances essentielles pour secourir un blessé (plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, perte de connaissance, arrêt cardiaque...) et apprendre

à préserver l'intégrité physique d'une victime avant sa prise en charge par les services de secours. "La CCDS prend en charge 50 % du tarif de la formation pour les étudiants et les demandeurs d'emploi du territoire. Nous continuerons de proposer de nouvelles sessions de formation", précisent les élus.





Sensibiliser à la sécurité routière

La CCDS a organisé en mai une journée afin de sensibiliser à la sécurité routière. Ponctué d'animations ludiques et gratuites, cette journée a attiré un public nombreux ainsi que plusieurs écoles du territoire. Alcool et drogues, réactionmètre, code de la route... les animations sensibilisaient aux dangers de la route et aux règles à respecter en matière de sécurité routière. Les plus courageux ont même pu prendre place à bord de la voiture-tonneau ! Le public a également assisté à une démonstration d'une désincarcération menée par les sapeurs-pompiers de Desvres. "Une journée utile qui permet de donner des bases aux jeunes mais aussi de rappeler l'importance d'être vigilant pour tous", lançait Claude Prudhomme.



Forum Emploi & Formation

En partenariat avec l'espace Emploi de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, la CCDS a organisé pour la troisième fois son Forum Emploi et Formation au mois d'avril. Etudiants à la recherche d'un job saisonnier, personnes en recherche d'emploi ou salariés souhaitant se reconvertir, ils ont été plusieurs centaines, CV sous le bras, à se rendre au Forum Emploi et Formation. Ils ont pu rencontrer les professionnels qui avaient répondu à l'invitation de la CCDS. Entreprises, organismes de formation ou de recherche d'emploi, ils étaient environ 50 et ont ainsi contribué à faire de ce forum une expérience positive pour tous.

Les visiteurs pouvaient également consulter de nombreuses offres. Ainsi, l'usine ArcelorMittal Desvres, qui emploie une centaine de personnes, proposait plusieurs postes suite à des départs en retraite. Présent dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services, l'artisanat, première entreprise de France, était bien représenté lors de ce forum. En effet, plusieurs offres sur Desvres étaient proposées sur le stand de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la région Nord Pas de Calais (CAP Boucher, CAP Pâtissier, BAC pro Carrosserie, BP Coiffure...).



Le forum Emploi Formation a été inauguré par Claude Prudhomme, président de la CCDS, accompagné de plusieurs vice-présidents et de Michel Dagbert, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, qui était également présent lors de la journée Sécurité routière (voir photo à gauche).





Randonnée semi-nocturne ***Encore un succès !***

À Menneville, un nouveau record de participation





1

Jusqu'où ira-t-elle ? Début juillet, la randonnée semi-nocturne de l'Office de tourisme de Desvres-Samer a connu un succès exceptionnel, battant au passage son record de participation. Plus de 1 200 marcheurs se sont pressés à Menneville (ils étaient plus de 1 000 en 2014 à Crémarest).

Pour cette 5^{ème} édition, les organisateurs ont pu compter sur le soleil et ses agréables 25°. L'organisation sans faille, comme lors des précédentes éditions, a permis des départs toutes les 20 minutes. Les groupes d'une centaine de personnes partaient du stade municipal pour un parcours d'environ 5 km ponctué d'animations : one-man-show de l'artiste Marielle, représentation théâtrale au cœur de la forêt avec la troupe Les Bocaïences, spectacle de percussions et acrobaties par la troupe Barbarigodon...

Au retour, un repas champêtre avec "la Table de Ferme" attendait nos heureux marcheurs. La soirée s'est terminée en musique avec l'orchestre de Steeve Melin.



2



3



4



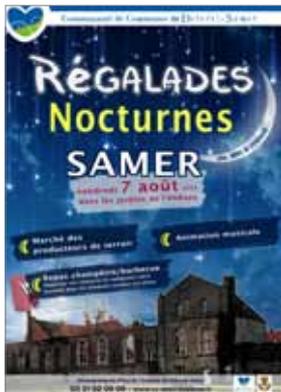
5

1. Plus de 1 200 marcheurs dans la campagne menneilloise
2. Les impressionnants acrobates...
3. Certains marcheurs ont été invités à monter sur scène
4. À l'arrivée, un repas champêtre attendait les marcheurs avec "la Table de Ferme"
5. Les grillades se sont enchaînées !
6. Théâtre au cœur de la forêt avec les Bocaïences



6

Régalades Nocturnes : 3^{ème} édition plus que réussie !



Un ciel merveilleusement étoilé en toile de fond, des producteurs aux petits soins, de succulents produits locaux à déguster sur place, des animations pour tous... les Régalades Nocturnes 2015 ont encore été un succès. "Nous avons je pense dépassé les 800 personnes assises vu le nombre incessant de personnes occupant les tables. Sans compter les visiteurs qui ne se sont pas attablés, venus simplement se régaler d'une gaufre ou écouter la musique", précise Florence Caron, responsable de l'Office de Tourisme.

Les producteurs avaient prévu 3 fois plus que l'an dernier et sont pourtant de nouveau repartis le coffre vide ! Si la saveur et l'authenticité de leurs produits y étaient pour beaucoup, il faut aussi souligner la pertinence de la communication mise en place par l'Office de Tourisme sur le site. À l'entrée, un document avec menus et compositions gourmandes des producteurs présents était distribué aux visiteurs. Sur chaque stand, l'Office de Tourisme avait fait imprimer un panneau grâce auquel les visiteurs pouvaient en un coup d'oeil découvrir les produits proposés à la vente.

En parallèle de ce marché du terroir original où l'on pouvait dîner avec tout ce qui nous tentait sur les stands des producteurs, plusieurs animations ont fait la joie des petits et des grands : le talent colossal du sculpteur sur ballons Seb Iz Art, de Gigi Rires en couleurs et ses maquillages pour enfants, les 2 sympathiques poneys du Club Hippique de Menneville et l'animation musicale de Denis Lhotte. Le site des Jardins de l'Abbaye a également contribué à ce succès, merci à la ville de Samer et au professionnalisme des services techniques de la ville et de la CCDS. Une soirée réussie sous les étoiles, à refaire sans hésitation et à consommer sans modération... Rendez-vous l'année prochaine !

Un été toujours plus animé avec l'Office de Tourisme



Nos randonnées ? Toujours plus de succès !!

En 2013, 1 800 personnes. En 2014, 2 206 personnes... En 2015, au 3 septembre exactement, alors que 3 randonnées doivent encore se dérouler... **déjà 2 398 personnes ont participé à nos randonnées !** Le succès continue et nous en sommes très heureux ! Chaque année, de plus en plus de personnes nous rejoignent pour marcher et découvrir des trésors et les beautés du territoire. Cet été, 25 randonnées guidées ont été organisées par l'Office de Tourisme intercommunal en partenariat avec plusieurs associations de randonnées du territoire (merci au PEPS de Colombert, aux Randonneurs du Mont Hulin de Desvres, ainsi qu'aux clubs de Samer et Wirwignes).

Au programme : 13 randonnées gourmandes, 2 randonnées "Initiation marche nordique", 2 randonnées animées, 2 randonnées "Zen", 2 randonnées "Sophrologie", 1 randonnée "Papilles" et 1 rallye pédestre... De quoi faire plaisir à tous, petits ou grands, sportifs ou simples amateurs de bons moments...

- Les randonnées gourmandes (circuit de 12 km en moyenne avec déjeuner) ont séduit 1 080 personnes et ont représenté 790 repas servis dans les restaurants du territoire. Encore un nouveau succès par rapport à l'année dernière !
- Les 2 randonnées "Initiation marche nordique" (avec prêt des bâtons) ont rassemblé 25 personnes sur 2 circuits de 6 et 8 km autour de La Wast et Samer.
- Les 2 randonnées "Zen" de 5 km ont apporté leurs bienfaits à 52 marcheurs qui ont de plus découvert des produits

issus de l'agriculture biologique sur Brunembert : les plantes aromatiques et médicinales de Cueillette Nomade et les productions de la fromagerie d'Isa.

- Les 2 randonnées animées "Familles et enfants" ont réuni 83 personnes, l'une en juillet pour faire la connaissance des plantes comestibles avec Eden 62 sur le Mont Pelé et l'autre en août, en forêt de Desvres, où les randonneurs ont pu admirer entre autres le hêtre qui participait au concours d'Arbre de l'année 2015 (voir page 26).

Parmi les nouveautés :

- Les 2 randonnées "Sophrologie" sur Desvres en juillet et août ont eu beaucoup de succès. Nous aurions aimé donner suite aux très nombreuses demandes d'inscriptions... En raison des places limitées, 53 personnes ont pu participer à cette nouvelle randonnée sur le thème de l'harmonisation du corps et de l'esprit.
- La randonnée "Papilles" du 7 juillet a connu également un franc succès pour une première ! Le circuit de 8 km avec dégustation de fraises a réuni 96 marcheurs tandis que le déjeuner à la Ferme Auberge du Blaisel à Wirwignes a séduit 76 personnes.
- Le rallye pédestre du 19 août a permis à 11 équipes, soit 55 personnes, de découvrir les ruelles de Desvres à travers un parcours ludique avec énigmes, photos, jeux et de récompenser tous les enfants sans exception.



☁ La météo

Malgré une météo capricieuse, la fréquentation de nos animations n'a pas baissé, bien au contraire ! Nous avons randonné cette année encore dans une ambiance exceptionnellement conviviale, malgré une météo souvent pluvieuse.

🌐 Les touristes

Aux côtés de nos fidèles habitués, nous avons eu le plaisir de croiser de nouveaux visages au fil de nos randonnées : un public familial (souvent grands-parents et enfants) et des touristes hébergés dans les gîtes et campings du territoire, venus d'Orléans, de Lens, des régions Centre, PACA et aussi des touristes néerlandais, belges...



Envie de rester informés, de découvrir plus de photos et de suivre nos actualités ? Retrouvez-nous sur www.cc-desvressamer.fr et sur nos pages Facebook "Communauté de Communes de Desvres-Samer" et "Office de Tourisme de Desvres-Samer"





Opération de revitalisation du centre-bourg : les premiers projets sont lancés !

C'était la grande nouvelle fin 2014 : la ville de Desvres, en lien avec la CCDS, a été sélectionnée dans le cadre de l'expérimentation nationale en faveur de la requalification des centres-bourgs. **Seulement 2 dossiers retenus sur l'ensemble du Pas de Calais !** Cette sélection va rejaillir sur tout le territoire, en offrant le soutien de l'État sur de nombreux projets et un montant de 10 millions d'intervention financière sur les programmes retenus.

Créer des logements à la Minoterie

Parmi les premiers projets lancés cette année, la réhabilitation de la friche de la Minoterie occupe une place de choix. Ce projet porte sur l'aménagement de **30 logements**, d'une zone de **stationnement public** et d'un **parc paysager** permettant d'assurer une liaison douce, pour se déplacer à pied ou à vélo, entre la rue Roger Salengro et les équipements publics (centre associatif et collège). Les travaux de dépollution et de démolition du site démarrent cet automne.



Maintenir les activités en centre-bourg

Les commerces de proximité sont un atout majeur. Il faut conforter et développer cet atout pour qu'il y ait plus encore d'animation, de vitalité et de dynamisme en centre-bourg et de ce fait sur l'ensemble du territoire.

La CCDS, en partenariat avec Boulogne Développement Côte d'Opale, réalise une étude sur les commerces. Ce travail doit apporter une connaissance des locaux commerciaux (surfaces, propriétaires, loyers...) et du commerce (secteur à développer, départs en retraite,...). Le but est de **limiter le nombre de**

commerces vides et faciliter l'installation de nouvelles activités ou permettre l'agrandissement de commerces existants.

Préserver et renforcer l'attractivité de Desvres

C'est la priorité car un centre-bourg animé est bénéfique à l'ensemble d'un territoire. Il est donc capital de travailler sur l'attractivité de Desvres.

Une étude d'aménagement va être lancée pour aboutir sur des propositions de travaux à réaliser et des estimations financières. L'objectif est de renforcer les liens entre les commerces de proximité, les équipements touristiques et les services à la population pour que l'attractivité des uns profite aux autres. L'étude doit proposer des solutions pour rendre les espaces marchands plus visibles, **créer des lieux de vie, accueillir des animations, faciliter le stationnement** et permettre à tous, à pied, à vélo ou en voiture, de circuler en bonne intelligence.

Autres projets pour renforcer notre attractivité

Une halle couverte place Léon Blum

Le marché du mardi matin est une animation ancestrale mobilisant 80 exposants et attirant les habitants de Desvres et des environs. La ville de Desvres va lancer une étude pour la création d'une halle couverte place Léon Blum. Pourquoi ?

- promouvoir les produits issus de filières courtes et locales,
- garantir l'attractivité du marché tout au long de l'année,
- améliorer l'accueil du commerce non sédentaire,
- animer le centre-ville.

Une aire de covoiturage près de la SA Desvres

La voiture est indispensable pour nos déplacements. Pratique, convivial et plus respectueux de l'environnement, le covoiturage est de plus en plus utilisé. Après le succès de la première aire de covoiturage du territoire (créée en 2014 au niveau de l'échangeur de la RN 42 entre Alinchthun et Le Plouy), la CCDS continue sur sa lancée. Deux autres aires, à proximité des voies routières les plus fréquentées, devraient être créées en 2016 à Samer et Longfossé. La future aire de covoiturage de Longfossé, d'une quarantaine de places, est située près de la SA Desvres, au niveau du rond-point de la gendarmerie. Les travaux devraient démarrer au premier semestre 2016.



BIENVENUE



Urbanisme, habitat, environnement, économie... le dossier "Revitalisation du centre-bourg" est une opération de grande ampleur qui touche de nombreux domaines, tous indispensables à la vitalité et au développement de notre territoire rural. Pour mener à

bien ce dossier ambitieux et capital pour l'avenir, la CCDS a recruté une technicienne spécialisée dans l'urbanisme. Il y a quelques mois, Nadège Plancke est venue rejoindre le service Développement et Prospectives de la CCDS.

Titulaire d'un Master en Urbanisme, Nadège a débuté sa carrière à La Réunion où elle était chargée de rendre des sites accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Rentrée en France, elle s'installe à son compte comme consultante en urbanisme puis est embauchée en 2013 par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer au sein du pôle Stratégie et Innovation urbaine. Elle travaille avec le Conseil Régional sur le développement de l'électromobilité par le déploiement de véhicules électriques. Parallèlement, Nadège réalise des études d'aménagements urbains pour les communes.

"Je suis originaire de la campagne, mes parents sont exploitants agricoles. Je me suis toujours sentie concernée par la préservation des terres et l'aménagement du territoire. J'aurai donc à coeur de mener à bien cette mission de renouvellement urbain. La dynamique offerte au territoire est l'occasion de réaliser des projets d'aménagements exemplaires, en garantissant une qualité du cadre de vie pour les habitants. Cette expérimentation est aussi une formidable opportunité de conserver l'attractivité, l'identité de Desvres et de valoriser les nombreuses richesses du territoire. Ce dossier est le reflet du travail quotidien des élus qui réfléchissent à tout ce qui est utile et possible de mettre en oeuvre pour y parvenir. C'est un vrai service rendu à la population et je suis heureuse de pouvoir y prendre part", explique Nadège.



UN LOGO POUR L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Un logo a été créé afin d'être l'image de l'opération de revitalisation du centre-bourg. Il permettra d'identifier les actions relatives à ce projet. Si vous le voyez sur un panneau de chantier par exemple, vous saurez que les travaux sont soutenus par l'État et se déroulent dans le cadre de l'opération de revitalisation du centre-bourg.

Un moyen efficace de repérer toutes les réalisations dont bénéficiera le territoire !

Concours "Familles à énergie positive"

Inscrivez-vous et faites baisser votre consommation d'énergie !



"Familles à énergie positive" est un défi pour réaliser des économies d'énergie. Non, il ne s'agit pas de s'éclairer à la bougie ! Conçue par Prioriterre et animée par le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, cette opération permet de découvrir en équipe de nouvelles habitudes pour faire des économies d'énergie. Votre portefeuille, vos enfants et le climat vous diront merci ! Ce concours a déjà mobilisé plus de 15 000 foyers en France. Il aura lieu **pour la première fois chez nous** à partir de décembre.



Comment participer ?

1. Constituer votre équipe

Pour participer, il faut former une équipe, composée de plusieurs familles, d'amis ou collègues. Ensemble, vous faites le pari de réduire votre consommation d'énergie et d'eau cet hiver de 8 %, pendant 5 mois (de décembre 2015 à mai 2016).

2. Choisir un capitaine

Chaque équipe doit désigner un capitaine. La personne choisie suivra une rapide formation aux économies d'énergies avec un conseiller du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Le capitaine transmettra à ses coéquipiers les conseils, astuces et autres outils appris pour réduire les dépenses énergétiques.

3. Réaliser au moins 8 % d'économies d'énergie

Chaque équipe a le même objectif : réaliser au moins 8 % d'économies d'énergie par rapport à sa consommation de l'an passé, uniquement en changeant les habitudes. Pourquoi 8 % ? Parce que lors du protocole de Kyoto en 1997 qui vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz carbonique, les pays membres de l'Union européenne (dont la France) ont accepté une réduction de 8 %. Faisons-le nous aussi !

Contact : Martine Magnier

mmagnier@parc-opale.fr - Tél : 03 21 38 92 18

Ouverture des inscriptions en septembre
www.familles-a-energie-positive.fr



Future Maison du Cheval Boulonnais à Samer :
le plan de sauvegarde de la race commence à se mettre en place avec
l'arrivée des premiers poulains !

Sur le site de la future Maison du Cheval Boulonnais à Samer, projet porté par la CCDS, les terres écartées des bâtiments à réhabiliter ont été aménagées l'hiver dernier en pâtures équipées (eau, électricité, chemin de desserte, clôtures et plantation de haies). Ces aménagements ont permis d'exploiter 5 hectares d'herbe en pâturage dès le printemps. Les premiers arrivants à en profiter sont 4 poulains Boulonnais, triés sur le volet pour la sauvegarde de la race. Ils ont pris leurs nouveaux quartiers au mois de mai, filmés et photographiés par les médias locaux.



Une pépinière de jeunes étalons Boulonnais

La CCDS met à disposition du Syndicat Hippique Boulonnais (SHB) ces 5 hectares pour favoriser la réalisation d'une mesure importante du Plan de Sauvegarde et de Valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord : la création d'une pépinière de jeunes mâles Boulonnais. Cette action vise à "encourager l'élevage de jeunes mâles Boulonnais de lignées originales", c'est-à-dire issus de lignées peu répandues parmi les reproducteurs afin de générer une plus grande diversité génétique, gage de la sauvegarde de la race.

La Maison du Cheval Boulonnais est l'une des mesures phare du Plan de Sauvegarde et de Valorisation du cheval Boulonnais et du Trait

du Nord initié par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais. Pour permettre la réalisation des objectifs de ce Plan, plusieurs partenaires sont mobilisés autour de la CCDS : le Conseil régional Nord-Pas de Calais, le Conseil départemental du Pas de Calais, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, le Centre régional de ressources génétiques, la Ville de Boulogne-sur-Mer, le Syndicat Hippique Boulonnais, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et le Conseil Interrégional du Cheval Nord Pas de Calais Picardie.

Eclair, Eole, Esprit et Emir : poulains triés sur le volet pour la sauvegarde de la race

Le SHB est chargé de la sélection des animaux, sous le contrôle du Centre régional de ressources génétiques. Lors des concours locaux, la commission du studbook Boulonnais, présidée par le président du SHB, a sélectionné 4 poulains, nés en 2014, pour leur modèle et leur patrimoine génétique comme potentiels futurs reproducteurs :

- Eclair de la Course par Quolin Maillard et Altasse de la Course par Oasis du Bon Coin à Didier PECQUART (62),
- Eole 4 par Oslo 55 et Pamir 2 par Charmant à Roger Dooghe (59),
- Esprit du Bon Coin par Voyou et Umara du Bon Coin par Oasis du Bon Coin à Noémie DEBRUYNE (59),
- Emir du Bon Coin par Picon du Marais et Nova du Bon Coin par Ulysse à Noémie Debruyne (59).

Si les poulains sont visibles depuis la route, le site est interdit au public dans l'attente des travaux. La Ferme de la Suze deviendra alors l'innovante Maison du Cheval Boulonnais, site touristique et économique au service de la sauvegarde du cheval Boulonnais.

Les chevaux Boulonnais de la future brigade équestre de Lille à l'essai à la Maison du Cheval Boulonnais !

En 2016, une brigade équestre de police verra le jour sur la métropole lilloise. Les chevaux de cette brigade ne passeront pas inaperçus... ils sont emblématiques de notre région, ce sont bien sûr les Boulonnais ! Quelle formidable occasion pour la race de montrer toutes ses qualités et de se faire encore plus connaître auprès du public ! Les chevaux sont sélectionnés et achetés dans des élevages du Pas-de-Calais et de Picardie. Une première présentation des candidats a déjà eu lieu fin juin - début juillet à la Maison du Cheval Boulonnais. Si le site verra



bientôt ses travaux commencer, plusieurs équipements sont déjà opérationnels, comme les pistes équestres qui ont été utiles pour le travail de sélection des premiers futurs chevaux de la brigade. L'essai et la vente de chevaux Boulonnais sera l'une des vocations de la Maison du Cheval Boulonnais. Pour une première, participer à la création de la future brigade équestre de Lille, est une grande première !

C'EST LE GRAND PROJET DES ANNÉES À VENIR !

Un complexe aquatique et de loisirs verra le jour en 2019



Le projet était étudié depuis 2 ans. En juillet, les élus de la CCDS l'ont voté, quasiment à l'unanimité. Adieu piscine vieillissante, coûteuse et plus aux normes ! Bonjour espace de loisirs moderne, attractif et économe en énergie ! Il sera situé à Desvres, sur la friche de l'ex-cimenterie, derrière le musée de la Céramique. Il proposera bassin sportif de 375 m² et 6 couloirs (la piscine actuelle a un bassin de 250 m² et 4 couloirs de nage), bassin d'apprentissage de 130 m², pataugeoire, toboggan, espace balnéo-sauna-hammam et enfin, salle multi-activités avec scène et gradins. Le tout pour un prix d'entrée égal au prix de la piscine actuelle !

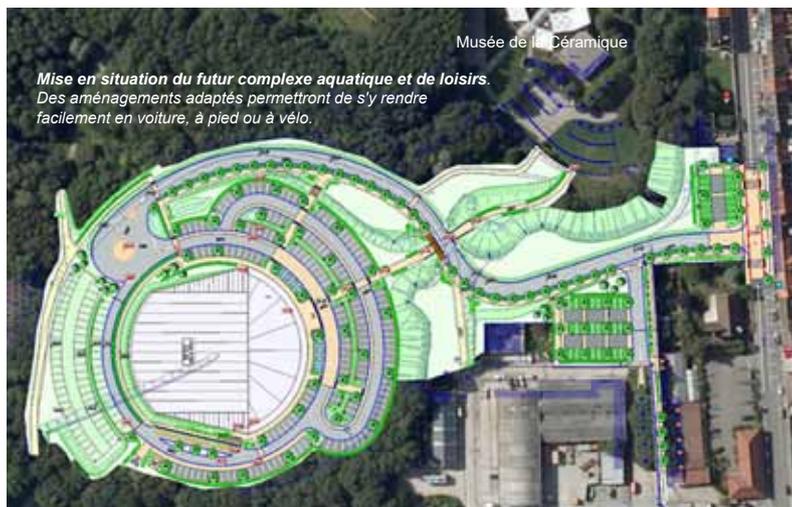
Il fallait agir

C'est un fait implacable : la piscine actuelle n'est plus aux normes, elle a 37 années d'existence, sa limite d'accueil est atteinte et elle représente un coût de 353 740 € par an qui reste à charge de la CCDS.

Cet équipement intercommunal a toujours été un loisir très apprécié des habitants, avec un

Un investissement réfléchi

Pour faire les bons choix, plusieurs déplacements ont été organisés (à Vincennes, Saint-Amand et Rotterdam aux Pays-Bas) afin de visiter des piscines, "piocher" les bonnes idées et les adapter au projet. Comme toujours pour ses constructions nouvelles, la CCDS s'engage dans une démarche Haute Qualité



La piscine en quelques chiffres en 2014

record de
68 500 entrées
(+ 10 %)

+ 33 %
d'augmentation
des activités
(perfectionnement,
maternelle
aquatique,
aquabike,
soirées à thème,
etc.)

record de 68 500 entrées en 2014 (+ 10 %) et 33 % d'augmentation des activités de natation par rapport à 2013. De plus, ce service public assure une mission importante auprès des écoles puisqu'il permet aux enfants d'apprendre à nager. Il fallait donc sérieusement se pencher sur l'avenir de la piscine.

Pourquoi construire une nouvelle piscine ?

Plutôt que de rénover la piscine actuelle pour un coût de 4,5 millions d'euros, les élus ont souhaité voir plus loin. Quitte à faire des travaux et investir, ils ont décidé de construire une nouvelle piscine, plus adaptée aux besoins et aux attentes des habitants d'aujourd'hui.

Ce projet présente de nombreux avantages bénéfiques à l'animation du territoire. Il permettra de diversifier les activités proposées (espace balnéo-hammam-sauna, accueil privilégié des jeunes enfants, bébés et futures mamans, accès à tous y compris aux personnes âgées et handicapées...).

Environnementale. Les économies d'énergie occupent une place de choix pour diminuer les coûts de fonctionnement du futur complexe (qui seront, il faut le souligner, inférieurs aux coûts de la piscine actuelle). Les élus réfléchissent déjà à la meilleure conception bioclimatique possible car, comme on le dit, "la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas".

Le montant total de ce projet est de 12,7 millions d'euros (y compris les travaux de voirie, réseaux, parkings, honoraires, études...).

La CCDS a sollicité plusieurs partenaires et institutions afin de bénéficier de subventions. Sa volonté est de faire un nouvel équipement moderne, ouvert à tous les publics (des bébés aux seniors), moins consommateur d'énergie et participant plus encore à l'animation et l'attractivité du territoire.

ILS NOUS PARLENT DE LA PISCINE

Margaux de Crémarest

"Je suis ado et je viens depuis que je suis petite. J'ai appris à nager ici. C'est un endroit sympa. Un bassin plus froid pour nager et un autre plus chaud pour se détendre ce serait très bien".

Jean-Pierre de Desvres

"Je viens pour garder la forme, c'est proche de chez moi et convivial. Ma piscine idéale ? Bassins ludiques et sportifs, un toboggan, des vestiaires pour les scolaires et un tarif toujours attractif !".

Delphine de Bourthes

"C'est une piscine familiale et conviviale avec de nombreuses activités, à un prix attractif. J'aimerais un accès au bassin sportif le dimanche matin pour la nouvelle piscine".

Marie-Claire de Desvres

"J'aime nager et j'aime venir ici car l'ambiance est conviviale et le personnel accueillant. J'aimerais davantage de créneaux nageurs entre midi et 2".

Romane de Crémarest (10 ans) et Agathe de Wirwignes (9 ans)

aiment les nombreuses activités et le prêt du matériel. Elles pensent à un endroit pour les bébés et à un toboggan pour que ce soit encore mieux !

Xavier de Lumbres

"J'apprécie la convivialité du lieu, l'amplitude des horaires et l'ouverture sur l'extérieur avec la baie vitrée. Il faudrait retrouver ces bons côtés dans la nouvelle piscine, en ajoutant le perfectionnement pour adultes à l'année et plus seulement le jeudi".

Merci aux participants.
La future piscine devrait vous plaire !

De nombreuses régions nous l'envient et viennent s'en inspirer !

S'il arrive de l'entendre encore parfois décrié sur ses propres terres, le Village des Métiers d'Art (VMAD) est bel et bien un pôle d'excellence rural, véritable outil en faveur du développement local. De nombreuses politiques extérieures s'y intéressent et se déplacent pour le visiter. **Quelle belle reconnaissance !**



En avril dernier, nous avons reçu la ville de Rouen accompagnée de plusieurs Communautés de Communes lors d'une visite organisée par le comité d'expansion économique Seine Maritime Expansion. Le Département de Seine-Maritime souhaitant structurer sa

filiale métiers d'art, une douzaine d'élus et de responsables de développement économique sont venus découvrir le VMAD. Fin mai, lors de son assemblée générale, Seine-Maritime Expansion a cité "l'exemple de l'artisanat d'art et de la céramique à Desvres dans le Pas de Calais". Avec sa pépinière d'entreprises complète et son atelier coworking pour les activités liées à la céramique, le VMAD est effectivement l'exemple d'un territoire (notre territoire !) qui s'est mobilisé pour

construire des équipements innovants et ainsi augmenter son attractivité. En juin, la ville de Nevers en Bourgogne, qui détient elle aussi un fort patrimoine faïencier, a été reçue au VMAD pour son projet de Centre international de la Faïence à Nevers. Cette délégation était entre autres composée du conservateur du Musée de la faïence de Nevers, d'un adjoint à Nevers et d'une entreprise de céramique.

En juillet, nous recevons la Communauté d'agglomération de Tours venue partager, dans le cadre de son projet de Pôle des Métiers d'Art, l'expérience et les bonnes pratiques du VMAD.

En août, c'était la Bretagne et particulièrement le territoire de Paimpol qui visitait le VMAD. Sans oublier la Communauté d'Agglomération d'Aubagne, territoire où la céramique est très présente, la conseillère du président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine...

Le VMAD est un site unique en France, ouvert à la fois aux artisans d'art et au public. C'est un site exemplaire en matière d'accompagnement des entreprises métiers, un modèle. Nombre de politiques extérieures l'ont bien compris.



Spécial Village des Métiers d'Art

BIENVENUE



Atelier PatrickB Mobilier et sols en béton ciré

En s'installant fin juin au VMAD, Patrick Bourgeois a fait entrer un nouveau savoir-faire : le travail du béton ciré. Le béton ciré offre un aspect unique et un toucher doux.

Il est ciré ou vernis pour protéger et mettre en valeur ses très nombreux effets décoratifs, selon la surface sur laquelle il est appliqué. "Etagère, console, semainier, table, bureau, plan de travail, sol, murs de douche, encadrement de cheminée... le béton ciré se prête à tout", explique Patrick Bourgeois. "J'ai plus de 15 années d'expérience dans le domaine du béton. J'ai commencé ma carrière en France comme conducteur de travaux puis je suis parti travailler en Belgique. J'étais responsable du service après-vente d'une société de pose de sols en béton. En 1999 je me suis installé à mon compte. Au fil du temps, j'ai commencé à travailler le béton ciré autrement que sur des sols ou des murs, en réalisant pour ma famille de petits meubles. J'ai quitté la Belgique et je suis arrivé sur la Côte d'Opale il y a 2 ans. Mon activité de création de meubles en béton ciré s'est développée.

J'ai longtemps cherché la solution idéale pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions, un atelier pratique avec un loyer attractif. J'avais déjà participé à plusieurs événements au Village des Métiers d'Art, dont le marché de Noël l'an dernier. L'équipe qui gère la structure est dynamique. Les ateliers sont spacieux, lumineux, le cadre de travail très agréable. On côtoie d'autres artisans qui ont chacun un savoir-faire. On peut imaginer des créations communes, avoir un autre regard sur son travail. Voilà ce que j'apprécie ici", souligne Patrick Bourgeois.

L'activité de l'entrepreneur se concentre sur 3 domaines. Le premier est la création de meubles en béton ciré. Taille, forme, couleur... tout peut être conçu sur mesure afin de suivre parfaitement un intérieur. "Je peux aussi partir d'un meuble existant", précise Patrick Bourgeois. Vient ensuite la réparation, dans le cas d'un meuble griffé par exemple. Enfin, la pose de sol en béton ciré vient compléter ses prestations. Très résistant, un sol en béton ciré ne nécessite presque pas d'entretien et dure dans le temps. Il faut compter une centaine d'euros par mètre carré.



La Chambre de Métiers à la rencontre de l'artisanat

Plus de 330 entreprises artisanales sont installées sur le territoire de la CCDS. Au printemps, une délégation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Nord - Pas de Calais, conduite par le président Alain Griset, est venue rencontrer plusieurs artisans locaux. "Ces journées sont l'occasion d'écouter les chefs d'entreprise témoigner de leur quotidien et des difficultés qu'ils rencontrent", lance Jean-Luc Marcotte, trésorier de la Chambre de Métiers.

Après un temps d'échanges avec les élus de la CCDS, la délégation a poussé les portes de l'Atelier Céramique Régnier, spécialisé depuis 1989 dans la création de cheminées et poêles en faïence. Malgré un contexte économique difficile, l'Atelier Céramique Régnier continue de trouver des débouchés notamment au niveau international.

La délégation est ensuite partie à la rencontre des artisans du VMAD. Avec Thierry Marc d'abord, qui a exposé, après avoir été sélectionné, au célèbre salon Maison et Objet début septembre à Paris. La discussion s'est déroulée autour des avantages d'être en pépinière et de ses débouchés commerciaux. Avec Camille Meire ensuite pour parler de sa formation à l'école

Boule et des difficultés liées à la création d'entreprise. Le président Alain Griset a souligné la qualité de ses créations en marqueterie contemporaine. Là encore, l'artisanat a démontré sa modernité et son savoir-faire puisque Camille Meire a participé, après avoir été sélectionnée, à l'innovante Paris Design Week. La visite s'est poursuivie par un long entretien avec Guillaume Hénard, artisan ébéniste fortement engagé dans le développement durable. Créobois, son entreprise née en 2012, connaît un beau développement que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a proposé d'accompagner. Dernière rencontre avec Nathalie Fosse qui a présenté ses sculptures précieuses et parlé de ses débouchés. Cette artiste a elle aussi exposé, après sélection, à un salon parisien : Révélation, salon des métiers d'art et de la création.

Des artisans dont le professionnalisme et les qualités humaines ont été mis en avant par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



Photo : Ph. de Coninck - CMA 59/62

Métiers d'Art de Desvres

BIENVENUE



Marie Laillé Vaisselle unique en porcelaine

Arts plastiques, design, CAP de Tournage et Formation Qualifiante au métier de la Céramique de la Maison de la Céramique de Dieulefit dans la Drôme... Le parcours de Marie Laillé foisonne de savoirs et de techniques. Elle découvre le Village

des Métiers d'Art et y teste son projet de création d'entreprise artisanale. Marie utilise l'atelier de coworking aux côtés d'autres céramistes, participe au marché de Noël l'an dernier et décide de sauter le pas.

Depuis cet été, Marie est devenue résidente du VMAD et partage un atelier avec Régis Thobois et ses Emaux du Green. "Je travaille la porcelaine. J'apprécie ce matériau pour sa blancheur, sa translucidité et sa finesse. J'utilise et je mixe différentes techniques. J'apporte ainsi ma touche personnelle à chaque création, je peux m'exprimer et laisser libre cours à mon imagination plutôt qu'être cantonnée dans une technique particulière. J'ai fait un stage chez Camille Fourmaintraux, je participe à des expositions. Les grands espaces urbains et sauvages et les sujets solitaires sont sources d'inspirations. Je me nourris de tout ce qui touche à l'art. C'est un domaine qui permet à chacun de s'exprimer, ouvre l'esprit et apporte un

autre regard sur le monde qui nous entoure. Dans mon travail quotidien, la gravure, les arts graphiques et la peinture orientent mon langage céramique. Chaque pièce est unique, utilitaire et fait main. Gobelet, tasse, assiette, pièce d'ornement... ou théière à la belle glaçure transparente, brillante ou satinée. En ce moment, je suis en phase de test sur des couleurs à base de minéraux comme le fer, le cobalt, le cuivre", explique la céramiste.

Passionnée, Marie aime transmettre son savoir-faire. Elle organise des cours à l'année et des stages, pour enfants et adultes : "le Village des Métiers d'Art est un bel endroit pour partager et faire découvrir. On a la chance d'avoir chez nous un tel équipement dédié à la culture et à l'artisanat. J'invite d'ailleurs tous les habitants à venir nous rencontrer, découvrir nos métiers, voir les expos ou nos créations à la boutique !".



Marie Laillé - 06 59 49 92 95 - marielaille@gmail.com

Droit des sols : un nouveau service de proximité

Depuis le 1^{er} juillet, l'organisation des services de l'État a évolué, supprimant la mise à disposition gratuite de ses services d'instruction pour les communes qui ont la compétence en urbanisme et qui appartiennent à des communautés de 10 000 habitants et plus. C'est une des conséquences de la loi Alur pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, votée en mars 2014.

Pour permettre aux communes concernées par cette réforme de continuer à s'appuyer sur des spécialistes de l'urbanisme et ainsi apporter la meilleure réponse à leurs habitants, la CCDS a créé le service Droit des sols, chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable et certificat d'urbanisme).



Un service pour tous

Après l'annonce de la réforme, il a fallu rapidement réfléchir à une nouvelle organisation. D'autant plus que 10 communes, sur les 31 qui composent le territoire, étaient directement concernées. La CCDS, qui détient la compétence en urbanisme depuis 2009, a donc proposé aux communes compétentes en matière d'urbanisme (ou qui envisageaient de prendre cette compétence) de miser sur l'entraide et la solidarité en mettant en place un **service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme**.

La proposition a reçu un accueil favorable de la part de 14 communes, la CCDS a entamé des travaux dans ses locaux pour héberger le nouveau service, trois spécialistes de l'urbanisme ont été recrutés...

En relation directe avec les mairies, le service Droit des sols apporte conseils, expertise des dossiers et compréhension des besoins des communes : des connaissances qui vont profiter également aux habitants.

Votre mairie reste l'interlocuteur privilégié

Quatorze communes bénéficient du service depuis le 1^{er} juillet dernier. Elles peuvent compter sur plus de proximité, des savoirs renforcés par la mise en place de formations et toutes les informations utiles pour l'instruction correcte des dossiers dans les meilleurs délais. Une démarche de qualité qui rejaillit sur les usagers puisque les mairies sont les premiers interlocuteurs concernant les projets de construction, rénovation ou agrandissement.

Si besoin, dans le cas d'un dossier particulier, un rendez-vous peut être fixé avec l'équipe du service Droit des sols. Les communes qui ne bénéficient pas encore du service pourront le rejoindre dès que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera approuvé.

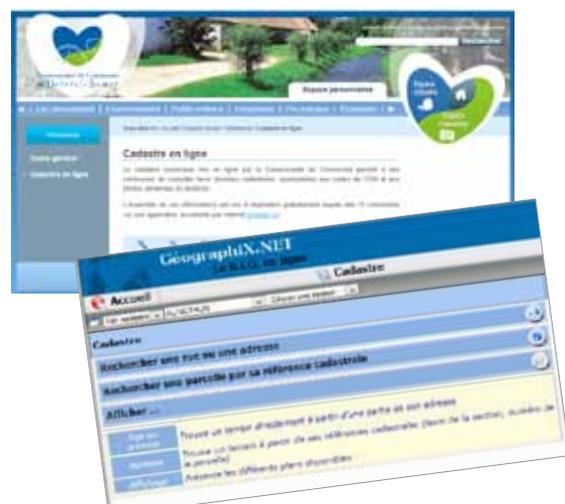
Rencontre avec la responsable du service Droit des sols

"Déposer un permis de construire par exemple est un moment fort dans une vie. Nous savons que derrière cet acte il y a tout un engagement personnel et financier, qu'il s'agit du projet d'une vie, avec ses inquiétudes, ses exaltations. L'habitant qui porte un tel projet n'a pas toujours connaissance des règles d'implantation et d'architecture à respecter. Cela peut conduire à un refus ou à une demande de pièces complémentaires nécessaires à la compréhension du projet. C'est là que notre mission prend tout son sens : notre cheval de bataille est d'informer sur ces obligations, d'accompagner, aux côtés des élus, les porteurs de projet dans leurs démarches, de proposer des alternatives quand elles existent et de garantir aux communes une réponse dans des délais satisfaisants. Notre volonté est d'être un véritable appui pour les communes, de les accompagner dans leur rôle d'interlocuteur privilégié des habitants. Nos points forts sont la proximité, pour les communes comme pour les habitants, la disponibilité, la mobilité et notre engagement à satisfaire notre mission de service public grâce à la qualité de notre service composé de 3 agents, Pauline Widehem, Françoise Lance et Patricia Poulain, et justifiant de nombreuses années d'instruction".

PRATIQUE !

Consultez gratuitement vos données cadastrales

La CCDS a mis en ligne sur son site le cadastre des 31 communes du territoire afin que vous puissiez consulter librement et gratuitement vos données cadastrales. Rendez-vous sur www.cc-desvressamer.fr, "Espace citoyen", rubrique "Urbanisme", cliquez sur "Cadastre en ligne", "Cliquer ici" et ensuite "Entrer".



Je construis un garage, un abri de jardin
Je remplace mes fenêtres et/ou mes portes

Je perce une nouvelle fenêtre
Je change la couleur de ma façade...

Dans quels cas faut-il déposer une déclaration préalable de travaux ?

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent **entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol**.

→ Travaux sur une **petite surface**

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante ou créer une nouvelle construction isolée.

Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux d'extension concernant une construction existante à condition que le terrain soit situé dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou tout autre document d'urbanisme en tenant lieu.

→ Travaux **modifiant l'aspect extérieur du bâtiment**

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment (exemple : remplacer une porte par un autre modèle, percer une nouvelle fenêtre...).

→ Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Constitution du dossier

Consultez votre mairie qui vous guidera dans la marche à suivre.



Horaires d'ouverture des 14 mairies qui bénéficient du service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Bellebrune : lundi de 14 h à 18 h / jeudi de 14 h à 19 h

Carly : lundi, mardi et mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
jeudi de 13 h 30 à 18 h 30

Desvres : lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Doudeauville : mardi de 15 h 30 à 17 h / samedi de 10 h à 11 h 30

Longfossé : lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Lottinghen : lundi de 13 h 30 à 16 h / jeudi de 17 h à 18 h 30
vendredi de 9 h à 11 h

Menneville : mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Nabringhen : lundi de 10 h 30 à 12 h / vendredi de 17 h à 18 h

Quesques : mardi de 15 h 30 à 18 h 30 / jeudi de 16 h à 19 h

Tout savoir sur le permis de construire

Un permis de construire est exigé si les travaux ont une **surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²**.

→ Pour les travaux créant une **nouvelle construction**

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux

→ Pour les travaux sur une **construction existante**

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une habitation (véranda, pièces supplémentaires...)

Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Le recours à un architecte est obligatoire pour réaliser le projet de construction dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Un permis de construire est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Constitution du dossier

Consultez votre mairie qui vous guidera dans la marche à suivre.



Questrecques : lundi, mardi, vendredi de 8 h à 12 h

jeudi de 8 h à 12 h et de 18 h à 19 h

Samer : lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

samedi de 9 h à 12 h

Verlincthun : mardi de 14 h à 17 h / vendredi de 18 h à 19 h 30

Vieil-Moutier : mardi et vendredi de 17 h 30 à 18 h 30

Wirwignes : lundi 9 h 30 - 12 h et 13 h - 19 h / mardi 8 h - 12 h et 14 h - 17 h

jeudi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15 / vendredi 8 h - 12 h

Nouvelles activités aux NAP

Zumba kids, Fitness kid, jeux anciens en bois, reportage photos, contes animés et jeux de ballons : voici les nouvelles activités que la CCDS propose aux enfants des écoles de son territoire depuis la rentrée. De la diversité et de l'originalité pour faire des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) de vrais moments de découverte !

Depuis le mois de janvier, la CCDS accompagne les communes qui le souhaitent dans l'organisation des NAP en leur faisant bénéficier gratuitement des interventions d'une équipe d'animateurs diplômés et recrutés par ses soins. La saison 2015

a été un succès avec 6 animateurs qui ont

su ravir les enfants grâce à des activités telles que musique, loisirs créatifs, baby gym, quilles, théâtre et théâtre d'ombre. Les 21 communes qui ont sollicité la CCDS sont satisfaites et ont pu profiter à tour de rôle du planning des animations. Pour 2015/16, l'équipe passe à 8 animateurs et compte une instrictrice zumba !



La mutualisation... pour quoi faire ?

La mutualisation est la mise en commun de services ou de moyens pour mieux maîtriser les dépenses. Exemple : passer une commande groupée de sel de déneigement afin de profiter d'un tarif avantageux (chose que font déjà plusieurs communes à l'initiative de la CCDS depuis quelques années) ou mettre à disposition un agent technique d'une commune pour réaliser des branchements électriques dans d'autres communes.

La mutualisation a été rendue obligatoire par une loi, votée afin de palier la baisse des dotations de l'État.

Si le fait de se regrouper est financièrement intéressant, il faut surtout avoir l'adhésion des communes pour que la mutualisation soit efficace. Depuis 1 an, la CCDS rencontre toutes les communes du territoire pour leur expliquer la situation. Ensemble, elles échangent sur des besoins et des idées de partage ou de mise en commun de moyens. Elles ont libre choix de mutualiser ce qui leur semble le plus judicieux. De très bonnes pistes sont ressorties des 7 réunions organisées avec les communes :

Commande groupée en matière de contrats
(assurance, téléphone...)

Mise en commun de matériels et d'outils
(remorque frigorifique, chapiteaux, nacelle, camion...)

Création de services communs
(informatique, communication, achats publics...)

Telles sont les pistes qui pourraient être suivies pour établir le schéma de mutualisation sur le territoire.

Il est l'heure désormais de rédiger des propositions d'actions. Il faut faire de cette obligation légale une réelle opportunité d'optimiser des services existants ou d'en créer de nouveaux qui seront utiles aux communes et aux habitants !

Un premier service mutualisé a d'ailleurs vu le jour cet été, le service Droit des sols, chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme pour les 14 communes qui en bénéficient (voir pages 22-23).

Pourquoi laisser chaque commune gérer seule certains domaines, sans toujours avoir les ressources nécessaires, quand il est possible de se réunir en mutualisant et ainsi offrir un service de plus grande qualité ?



Que pensez-vous de l'idée d'une mutuelle intercommunale ?

La CCDS souhaite que tous les habitants de son territoire puissent bénéficier d'une mutuelle complémentaire santé.

Simple, efficace et avantageuse

Le principe est simple : la CCDS recense, grâce au **questionnaire joint à ce magazine**, les personnes susceptibles de souscrire à une mutuelle groupée.

Plus vous serez nombreux à remplir et renvoyer ce questionnaire, plus la CCDS aura de poids pour négocier des tarifs avantageux auprès des organismes, professionnels et mutuelles de la santé. Ce questionnaire permettra également de prendre en compte l'ensemble de vos attentes et de vos besoins en matière de santé.

Le saviez-vous ?

Beaucoup d'habitants renoncent à se soigner. Leurs revenus ne leur permettent pas de bénéficier de la CMU (Couverture Maladie Universelle) mais sont insuffisants pour souscrire à une mutuelle complémentaire (tarifs des contrats, conditions de remboursement insatisfaisantes...).

Merci de compléter ce questionnaire et de le renvoyer avant le 27 novembre à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de Desvres-Samer
Libre réponse 31024
62240 Desvres
(envoi gratuit, ne pas affranchir)

**Plus vous serez nombreux à répondre
à ce questionnaire, plus les conditions
et tarifs seront avantageux !**



Pour en savoir plus :
réunion d'information
lundi 12 octobre
à 18 h 30 salle Raymond Dufour,
rue de la Gare à Desvres



Des travaux, oui mais pas à n'importe quel prix

Nouvelles compétences, nouveau service, nouveaux agents... la CCDS a du mettre 3 chantiers en oeuvre ces derniers mois. Trois chantiers différents par leur ampleur mais qui ont tous un point commun : la volonté de la CCDS d'optimiser les locaux existants pour moderniser. Mais sans dépenser trop et ainsi utiliser au mieux l'argent public.

Au sous-sol de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, une nouvelle salle pour le conseil communautaire, de nouveaux locaux pour le portage de repas à domicile

Composé de 52 conseillers communautaires, le conseil communautaire gère les affaires du territoire dans le cadre des compétences de la CCDS (urbanisme, petite enfance, environnement, services à la personne...).

Le conseil commençait à être à l'étroit dans sa salle du 41, rue des Potiers à Desvres. Que faire ? Sachant qu'à quelques mètres de là, à la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, un sous-sol était vacant, la décision a été vite prise : utiliser l'existant et faire une nouvelle salle de conseil communautaire dans cet espace de 400 m².



La nouvelle salle du conseil communautaire

À la même époque, un autre problème à résoudre est apparu : la situation du service de portage de repas à domicile de la CCDS, dans des locaux devenus inadaptés et vétustes. Les 400 m² du sous-sol de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, trop grands pour la seule salle du conseil, pouvaient tout à fait accueillir en plus les nouveaux locaux du service de portage de repas à domicile.

Commencés en début d'année, les travaux se sont achevés en juillet. Lors de l'inauguration, Claude Prudhomme, a expliqué le raisonnement qui a conduit à la réalisation de ces travaux :

"Suite à la construction de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, nous avons eu l'opportunité de récupérer plus de 400 m² de sous-sol aménageable, ce qui n'était pas prévu à l'origine. Cet aménagement coûte environ 3 fois moins cher que la construction de locaux neufs. Nous avons profité que tout le gros oeuvre était déjà fait, qu'il n'y avait ni toiture, ni charpente à faire. Les 415 m² aménagés coûtent 865 € HT du m², le prix courant pour ce type d'équipement étant souvent compris entre 2 500 et 3 000 €".

La nouvelle salle du conseil, de 190 m², est fonctionnelle et moderne. Les nouveaux locaux du service de portage à domicile offrent de meilleures conditions de travail, chambre froide, local pour effectuer la vaisselle, rangements pour le matériel et la vaisselle... Viennent compléter ce nouvel ensemble, 2 bureaux, des locaux techniques et des sanitaires.

Des bureaux pour le service "Autorisation et Droit des Sols"

Dans le cadre de l'extension des compétences intercommunales et notamment du transfert du droit des sols, un nouveau service a vu le jour à la CCDS : le service Droit des sols (voir article page 22). Qui dit nouveau service, dit nouveaux agents et nouveaux bureaux. La salle du conseil communautaire dans les locaux de la CCDS n'étant plus utilisée, elle a été aménagée. Le service Développement et Prospectives, agrandi avec l'arrivée du service Droit des sols, y a pris ses nouveaux quartiers en juin dernier.



L'ancienne salle du conseil communautaire lors des travaux

Quant au dernier chantier, le nouvel Office de Tourisme, l'occasion s'est présentée en 2014 de pouvoir récupérer un local bien situé rue du Louvre, en centre ville de Desvres, alors qu'un nouveau classement ne lui permettait plus de rester dans les locaux qu'il occupait à la CCDS.

Attention ! Risques d'escroquerie

Citémétrie est le bureau d'études sélectionné par la CCDS afin d'accompagner les travaux dans le cadre de notre Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Attention : certaines sociétés démarchent de manière abusive les propriétaires en se faisant passer parfois pour Citémétrie. Si des commerciaux vous contactent directement pour la réalisation de devis, en mettant en avant Citémétrie, les aides Anah ou tout autre financement de travaux, n'hésitez pas à **appeler immédiatement la CCDS au 03 21 92 07 20 ou Citémétrie au 03 21 16 99 44 pour vérifier l'honnêteté de la démarche.**



Un hêtre desvrois au concours d'arbre de l'année



Bernard Gambier, président de l'association Haies Vives, au pied du hêtre desvrois qui représentait le Nord - Pas de Calais au concours national "Arbre de l'année 2015".

Un hêtre de la forêt de Desvres a été sélectionné pour représenter la région Nord - Pas de Calais au concours national «Arbre de l'année 2015». Organisé par l'ONF et le magazine Terre Sauvage, ce concours valorise les arbres remarquables du patrimoine français en proposant à toute personne de présenter la candidature d'un arbre pour qu'il devienne "Arbre de l'année".

Le hêtre desvrois sélectionné pour ce concours a été présenté par Bernard Gambier, président de l'association Haies Vives, qui milite pour protéger le patrimoine arboré boulonnais. Il connaît cet arbre depuis l'enfance. "C'est le plus imposant de la forêt domaniale. Il mesure 31 mètres et fait plus de 6 mètres de circonférence. Il est âgé d'au moins 150 ans et est en excellent état sanitaire. J'ai souhaité l'inscrire au concours car il fait partie du patrimoine naturel et culturel local", explique Bernard Gambier. Ce arbre est en réalité une cépée de hêtres, formée de 4 tiges robustes de 70 à 85 cm de diamètre dont les bases sont rassemblées en un tronc court de plus de 6 m de circonférence. Ses troncs présentent de nombreuses inscriptions, la plus ancienne remontant à 1911. Si le geste peut sembler symbolique, graver un tronc peut rendre l'arbre vulnérable aux champignons et aux maladies.

En lice avec 23 autres arbres, le hêtre desvrois a reçu un grand et beau soutien sur le site arbredelannee.com. Les votes sont clos depuis le 1^{er} septembre. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons malheureusement pas encore les résultats (communiqués fin septembre).

Nous vous invitons à faire la connaissance de ce bel arbre : un sentier vient d'être dégagé et balisé par l'ONF à partir de la route des Clognes. Sachez que sur proposition de l'association Haies Vives, l'ONF a sollicité le label "Arbre Remarquable de France" pour le hêtre desvrois. Affaire à suivre...

Nos déchets éclairent des maisons !



Nos déchets sont traités par le Centre de Valorisation de Déchets IKOS Environnement situé près de Montreuil-sur-Mer. Ce centre utilise la méthanisation pour produire de l'énergie à partir des déchets ménagers. La méthanisation est un processus naturel de dégradation biologique de la matière organique. Elle produit un gaz (le biogaz) composé principalement de méthane. Le biogaz peut être valorisé par différents moyens, dont la production d'électricité.

À partir des 1 494 tonnes de déchets ménagers collectés sur notre territoire d'avril à juin, le centre IKOS Environnement a pu produire de l'électricité pour éclairer 28 maisons.

D'où l'importance de bien trier pour que les déchets ménagers puissent continuer à être transformés en électricité et que les emballages recyclages puissent connaître une seconde vie !

Horaires d'hiver à la déchèterie

La déchèterie intercommunale de la rue Bidet à Longfossé permet aux habitants du territoire de déposer gratuitement leurs déchets (encombrants, ferraille, gravats, végétaux...) dans des bennes appropriées. Elle passera aux horaires d'hiver le 1^{er} novembre. Elle sera ouverte au public du lundi au jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.



À Samer, les habitants du territoire peuvent apporter leurs déchets verts et leurs gravats au point d'apport volontaire situé près des services techniques de la ville de Samer. Ouvert jusqu'au 31 mars, du lundi au samedi de 8 h à 17 h en journée continue.

Accompagner les troubles liés aux addictions

Nous sommes tous confrontés (pour nous-même ou un de nos proches) à des troubles liés à la consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou à des habitudes de jeu ou des comportements alimentaires.

Ces troubles peuvent être sociaux, psychologiques ou comportementaux. Ils nous laissent très souvent démunis, ne sachant pas comment agir. Puis-je en parler sans que les conséquences soient pires que le problème ?

Puis-je aider la personne en difficulté sans rompre le lien que j'ai avec elle ? Existe-t-il des aides efficaces et à quel coût ?

Face à ces difficultés l'État a proposé un plan d'aide en s'appuyant sur les structures locales de soin. Sur le Boulonnais, ces structures sont au nombre de 3.

- L'EHLA

(Equipe de liaison en Addictologie)

Animée par des infirmières et des médecins, cette structure va à la rencontre des personnes en difficulté, soit à l'hôpital soit dans des structures sociales extérieures.

C'est dans ce cadre que la consultation en addictologie sur Desvres a été mise en place, grâce à une collaboration avec la CCDS. Gratuite et anonyme, cette consultation a lieu tous les vendredis matins sur rendez-vous, pris par téléphone au 03 21 99 39 50 ou au 03 21 99 38 82).

- Le Centre de soin et d'accompagnement, de prévention en addictologie (CSAPA)

Situé à Boulogne-sur-Mer, il s'adresse à toutes les personnes en difficulté avec les produits (drogue, alcool, tabac, cannabis) ou les comportements (jeux, trouble du comportement alimentaire). Grâce à un programme accompagné par des professionnels, la personne va être progressivement invitée à modifier ses habitudes de vie afin de sortir de la souffrance

liée à son comportement. Si cela est impossible à réaliser en ambulatoire, une hospitalisation sera proposée (complète ou uniquement de jour) afin de bénéficier d'un accompagnement renforcé et réussir le sevrage ou le changement de comportement. Cette structure propose également une consultation spécifique dite "Jeune Consommateur" pour les 15-25 ans.



- Le service hospitalier d'addictologie de l'hôpital Duchenne à Boulogne-sur-Mer. Dédié au sevrage difficile, ce service comprend 10 lits pour une hospitalisation complète et 5 places en hôpital de jour. Le sevrage s'effectue souvent sur 13 jours, parfois moins. Il doit toujours être préparé lors de consultations préalables.

Sachez également qu'à côté de ces structures, il existe le CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues). Le CAARUD accompagne les personnes qui ne désirent pas changer leurs habitudes de consommation mais qui souhaitent prendre le moins de risques possibles. Situé rue des Pipots à Boulogne-sur-Mer, le CAARUD vient régulièrement sur Desvres. Vous pouvez le contacter au 03 21 91 00 19.

L'association Littoral Prévention Initiatives, rue Nationale à Boulogne-sur-Mer, aide à la prévention des conduites à risques des 12-30 ans et accompagne les parents qui y sont confrontés. Elle assure une permanence sur Desvres sur rendez-vous. Accueil anonyme, gratuit et confidentiel (03 21 87 01 85).

Vous pouvez aussi compter sur le groupement d'intérêt public dépendant du Ministère de la Santé et ce numéro :

DROGUES INFO SERVICE 0 800 23 13 13

7 jours/7. De 8 h à 2 h. Anonyme et gratuit depuis un fixe www.drogues-info-service.fr

"Nous sommes dans une logique de prévention des risques et non plus de réprimande et de culpabilisation. Les consultations sont anonymes et gratuites. J'invite tous les acteurs de terrain (services sociaux, infirmières, auxiliaires de vie...) à faire connaître cette permanence.

La plus grande difficulté lorsque l'on est dépendant ou malade, c'est d'accepter de se faire aider".

Thierry Petitprez, coordinateur Santé à la CCDS

Nouvelle permanence à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité



La Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, située rue Claude à Desvres, accueille désormais les consultations de psychologie et de psychiatrie de l'antenne desvroise du Centre Médico-Psychologique de Boulogne sud (consultations qui étaient jusqu'alors assurées salle du Courgain à Desvres).

Ces consultations s'adressent à toutes les personnes âgées de 16 ans et plus.

Sur rendez-vous uniquement auprès du Centre Médico-Psychologique de Boulogne sud au 03 21 87 62 65.

Événement national sur le territoire !



Du 15 au 18 octobre, notre territoire aura le plaisir d'accueillir un événement national : la Finale de la **Coupe de France des Rallyes** et la **Finale de la Coupe de France des Rallyes VHC** ! C'est un très grand challenge, brillamment piloté par la ville de Samer, en partenariat avec l'ASA (Association Sportive Automobile) du Détroit et l'ACCO (Auto Club Côte d'Opale).

Ils ont fait preuve de volonté et d'une grande motivation pour organiser cette édition 2015. À leurs côtés, tout le territoire se mobilise. La CCDS, son Office de Tourisme et les communes traversées jouent le jeu à 100 %. Que la beauté et le dynamisme du territoire se révèlent aux nombreux médias et spectateurs qui feront le déplacement !

Créée en 1984 sous la forme d'un rassemblement de fin d'année réservé aux pilotes des rallyes régionaux, puis doublée en 1990 d'une compétition pour les adeptes des épreuves nationales, la Finale de la Coupe de France des Rallyes fait escale dans le Pas-de-Calais pour la troisième fois de son histoire. Après Béthune en 1987 et Arras en 1992, la crème des pilotes amateurs de l'hexagone a rendez-vous à Samer, théâtre habituel du Rallye du Boulonnais. Sous l'égide du Comité Nord-Picardie et de l'ASA du Détroit, la candidature de l'Auto Club Côte d'Opale a séduit les instances nationales. Particulièrement populaire et médiatique, l'événement est devenu incontournable au fil de ses 30 années d'existence et s'apparente désormais à une fête du rallye amateur sans pareil... Une fête qui revêtira une double dimension puisque Samer hébergera non seulement les finalistes de la Coupe de France mais aussi ceux de la Coupe de France des rallyes réservés aux Véhicules Historiques de Compétition.



Vainqueur VHC 2014 - La Rochelle organisait la précédente édition
Photo : Auto Club Côte d'Opale

Vous souhaitez savoir si votre commune sera traversée par une épreuve ? Rendez-vous dans votre mairie, chaque commune concernée dispose de toutes les informations. Pour toutes autres questions, Alain Louvet, adjoint aux fêtes à la mairie de Samer, vous propose de le contacter par mail sur louvetlain@orange.fr

Programme de la Finale de la Coupe de France des Rallyes

JEUDI 15 OCTOBRE :

- Séance d'essai pour les concurrents de 8 h à 14 h
- Vérifications administratives et techniques de 14 h à 23 h aux Etablissements Bodin, route de Desvres à Samer
- Mise en parc fermé de départ sur le parking de la salle polyvalente, rue Jean Moulin à Samer

VENDREDI 16 OCTOBRE :

- **Prologue** avec ES (Epreuve Spéciale) dite "P1" de positionnement à partir de 9 h 30
ES P1 "FFSA" (8,5 km) / Ne compte que pour repositionner les concurrents au départ de la section suivante. Les temps réalisés ne sont pas pris en compte pour l'établissement du classement final
- **Départ 1^{ère} étape** à 18 h 15 pour 2 ES
ES 1 "Pays de la Fraise" (9,3 km) / ES 2 "CC Desvres-Samer" (18,2 km)
- Arrivée 1^{ère} étape à partir de 21 h 30
- Mise en parc fermé sur le parking de la salle polyvalente, rue Jean Moulin à Samer

SAMEDI 17 OCTOBRE :

- **Départ 2^{ème} étape** à 7 h 30 pour 2 boucles de 3 ES
ES 3-6 "Pays de la Fraise" (9,3 km) / ES 4-7 "CC Desvres-Samer" (18,2 km) / ES 5-8 "Département du Pas-de-Calais" (12,1 km)
- À partir de 17 h et jusque 20 h 30 : parc de repositionnement à Crémarest (salle des fêtes)
- **Arrivée finale** à partir de 18 h, Place Foch à Samer

DIMANCHE 18 OCTOBRE :

Remise des prix à 10 h, salle Polyvalente, rue Jean Moulin à Samer

Programme de la Finale de la Coupe de France des Rallyes VHC

(Véhicules Historiques de Compétition)

VENDREDI 16 OCTOBRE :

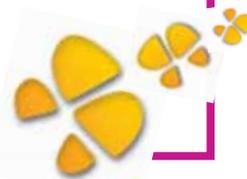
- Vérifications administratives et techniques de 8 h à 11 h aux Etablissements Bodin, route de Desvres à Samer
- **Départ 1^{ère} étape** à 13 h 30 pour 4 ES (Epreuve Spéciale)
ES 1-4 "CC Desvres-Samer" (18,2 km) / ES 2 "FFSA" (8,5 km) / ES 3 "Pays de la Fraise" (9,3 km)
- Arrivée 1^{ère} étape à partir de 20 h
- Mise en parc fermé sur le parking de la salle polyvalente, rue Jean Moulin à Samer

SAMEDI 17 OCTOBRE :

- **Départ 2^{ème} étape** à 11 h 30 pour 3 ES
ES 5 "Pays de la Fraise" (9,3 km) / ES 6 "CC Desvres-Samer" (18,2 km) / ES 7 "Département du Pas-de-Calais" (12,1 km)
- **Arrivée finale** à partir de 17 h

DIMANCHE 18 OCTOBRE :

Remise des prix à 10 h, salle Polyvalente, rue Jean Moulin à Samer



Principaux lieux accessibles au public

- Vérifications administratives et techniques : Etablissements Bodin, route de Desvres
- Parc départ, parc fermé, parc de regroupement : parking salle Polyvalente, rue Jean Moulin
- Podium : Place Foch, au coeur du bourg face à l'église
- Parc d'assistance : parking, rue du Collège
- Village des Comités Régionaux, Village Exposants : Complexe sportif Lemanski, rue des Lavandières. Ouverture des portes au public du vendredi 16 à 10 h au samedi 17 à minuit. *Visitez le Village des Comités Régionaux (coutume traditionnelle d'une Finale de la Coupe de France des Rallyes où chacun se retrouve pour déguster des spécialités du terroir) sur le site finalesdesrallyes2015.fr, rubrique "Comités FFSA".*



Spectateurs responsables

Sur les épreuves spéciales, les zones réservées aux spectateurs sont fléchées et délimitées par de la rubalise verte. Toutes les autres zones sont interdites au public.

Un territoire engagé aux côtés de la petite enfance

Depuis plusieurs années, la CCDS oeuvre avec conviction pour proposer aux parents des solutions adaptées à leurs attentes dans le domaine de la petite enfance et en particulier pour la garde de leurs enfants. Trois nouvelles structures d'accueil collectif ont été créées entre 2012 et 2014. L'ensemble du territoire est aujourd'hui couvert avec une centaine de places en offre d'accueil collectif d'enfants. Parallèlement la CCDS propose des activités pour favoriser des moments privilégiés parents - enfants.

Les élus aux côtés des familles

Depuis 2012, sous l'impulsion de la CCDS, l'offre en structures d'accueil intercommunales s'est étoffée. À Samer, la Maison de Jackie est venue épauler le Coin des Faons, la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille s'est ouverte sur Desvres, tandis qu'à Alincthun, Les Petits Pas voyaient le jour en 2014. Créées pour répondre aux besoins des parents en accueil collectif d'enfants, ces structures leur permettent également de trouver les services dont ils ont besoin là où ils vivent. En effet pour les élus, il est capital que les parents puissent compter, dans la mesure du possible, sur une structure d'accueil près de chez eux, pour ne pas avoir à parcourir des kilomètres en supplément de leur trajet domicile-travail.

ZOOM sur les assistantes maternelles

C'est un métier de confiance, au service de la petite enfance. Il joue un vrai rôle dans le développement des enfants confiés. L'assistante maternelle accueille à son domicile un ou plusieurs enfants. Elle peut également exercer à l'extérieur, dans un établissement d'accueil de la petite enfance ou une maison d'assistantes maternelles.

Pour **être assistante maternelle**, il faut suivre une formation, obtenir un agrément délivré par le président du Conseil départemental et disposer d'un logement adapté où les enfants pourront évoluer en toute sécurité (les conditions d'accueil sont évaluées par une puéricultrice au service de la Protection Maternelle et Infantile).

Sur le territoire, les parents peuvent confier leur enfant à près de 200 assistantes maternelles. La CCDS a également créé un **relais des assistantes maternelles**, nommé le relais des Art'Istes. C'est un lieu d'accueil et d'information au service des parents, assistantes maternelles, candidates à l'agrément et gardes à domicile. Des ateliers y sont régulièrement proposés, centrés sur la découverte, le jeu, l'éveil des sens, le respect du rythme et des besoins de l'enfant. Sans oublier des sorties et autres activités festives où les parents sont invités à partager un agréable moment avec leur enfant.

Pour toute information, vous pouvez contacter le relais des assistantes maternelles de la CCDS au 03 21 99 60 04.

Structure de la CCDS

Multi-accueil

Les P'tits Copains

Accueil du lundi au vendredi

de 7 h 30 à 18 h 30

Capacité : 40 enfants selon les horaires

Âges acceptés : 3 mois à 6 ans

Rue Claude à Desvres

03 21 99 60 00

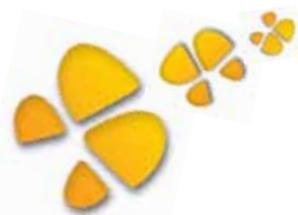




Structure de la CCDS

Multi-accueil Les Petits Pas

Accueil du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
Capacité : 15 enfants
selon les horaires
Âges acceptés : 3 mois à 6 ans
ZAL Les Pichottes à Alinchnun
03 21 99 55 92



Micro-crèche privée Ô com' 3 pommes

Accueil du lundi au vendredi
de 6 h à 20 h et le samedi de 8 h à 18 h
Capacité : 10 enfants simultanés
pour 2 assistantes maternelles
Âges acceptés : 2 mois ¹/₂ à 6 ans
6, route de Selles à Brunembert
06 98 93 44 55



Structure de la CCDS

Multi-accueil La Maison de Jackie

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h
Capacité : 10 enfants
selon les horaires
Âges acceptés : 3 mois à 6 ans
10, allée Jean Bardol à Samer
03 21 91 44 44



Rendez-vous à la Maison Soleil !



La Maison Soleil se situe dans les locaux de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille, rue Claude à Desvres. La Maison Soleil est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ouvert à tous.

Anonyme et gratuit, ce lieu d'accueil favorise des **moments privilégiés d'échanges et de jeux entre parents et enfants**. Reconnue par la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison Soleil permet de prendre du temps avec son enfant. C'est un lieu chaleureux et anonyme où chacun évolue sous le regard bienveillant de discrètes accueillantes (à l'écoute des familles si besoin). La Maison Soleil participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, ainsi qu'à la valorisation du rôle éducatif des parents. Elle prépare à la séparation lorsque viendra le jour d'aller à l'école. Elle permet aux parents de se rencontrer et aux enfants de jouer ensemble, autour de valeurs essentielles à la vie en collectivité comme le respect et le partage. La Maison Soleil accueille les enfants jusque 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte. Elle est ouverte chaque lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 14 h à 16 h 30.

*Informations pour Maison Soleil et Gym Tendresse
auprès de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille
au 03 21 99 60 00*

Bien grandir avec Gym Tendresse

Les pas sont hésitants mais, encouragé avec douceur par sa maman et les professionnelles encadrantes, un petit garçon s'aventure sur le parcours de motricité. Son sourire en dit long... Voilà ce à quoi contribue



Gym Tendresse, proposée un lundi par mois de 10 h à 10 h 45 à la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille à Desvres. "Cette activité gratuite, initiée par le Conseil départemental, s'adresse aux jeunes enfants de 10 mois à 3 ans. Elle favorise développement psychomoteur et bien-être. Les enfants évoluent ensemble, dans un espace sécurisé, en compagnie de leurs parents. Nous sommes 2 infirmières-puéricultrices pour les guider vers la découverte de leurs mouvements. Ils prennent confiance dans un climat convivial et attentionné", expliquent les encadrantes.





Les ateliers Parentalité avec le REAAP

Être parents, c'est offrir à son enfant un cadre structurant et rassurant pour qu'il puisse grandir et s'épanouir. Ce n'est pas toujours évident... Être parents, c'est aussi pouvoir trouver réponse à des questions face à certaines étapes, parfois déstabilisantes, du développement de son enfant.

Voilà ce qui a motivé l'État lors de la création des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Les REAAP permettent de faciliter la mise en réseau des parents et des professionnels en mettant en place des actions pour valoriser la parentalité, comme celles proposées depuis 2007 sur le territoire par la CCDS. Soutenus par le REAAP, ces ateliers Parentalité sont destinés à être au plus près des familles qui le désirent, en renforçant les liens Parents-enfants.

Mettre les parents au coeur de ces rencontres permet ainsi de créer avec eux et leurs enfants des moments privilégiés autour d'activités manuelles, culinaires, culturelles ou sportives. Dans le cadre des activités REAAP, la CCDS choisit chaque année un thème différent : l'eau en 2013 pour une saison baptisée "Flic, flac, floc... Ma famille s'amuse au bord de l'eau" ou la balade gourmande de 2015 en plusieurs étapes toutes plus délicieuses les unes que les autres (lire l'article en page 4). Les animations proposées sont ainsi variées et riches en découvertes comme le montrent les photos ci-dessous.



La parentalité est au coeur du travail de la commission Enfance de la CCDS. Nous avons la chance d'être sur un territoire qui a déjà beaucoup œuvré dans ce domaine.

Être parents est une belle et grande aventure, pleine de responsabilités, de joie mais aussi de difficultés. De plus, la famille d'aujourd'hui ne ressemble plus vraiment à la famille d'il y a 50 ans. Les parents travaillent tous les deux la plupart du temps, bien souvent hors de leur lieu de résidence, les familles se recomposent... : le métier de parents évolue et avec lui les besoins et attentes des familles.

Notre souhait est d'être au plus près des familles, de les écouter et même d'anticiper ce qui pourrait leur rendre la vie plus facile et agréable au quotidien. Lorsqu'une famille se sent bien là où elle vit, elle permet à ce territoire de vivre, d'être dynamique et d'évoluer. Toute chose est liée.

Être aux côtés des familles, c'est être aux côtés de l'ensemble de notre territoire.

Anita Thomas

Vice-présidente en charge de l'enfance à la CCDS



Vous aimeriez participer avec vos enfants à ces ateliers Parents-enfants ? Vous mobiliser plus encore dans votre rôle de parent ?

Pour toute information, merci d'envoyer un mail à reaap@cc-desvressamer.fr

Aidants familiaux : des ateliers à Samer

Vous accompagnez quotidiennement un proche (conjoint, parent, enfant, ami...) touché par la maladie, le handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Vous êtes peut-être fatigué(e) moralement et physiquement. La Mutualité Française et le département du Pas-de-Calais vous invitent à 3 ateliers gratuits pour échanger, partager et trouver des réponses concrètes. Ils se dérouleront au Rendez-vous des Aidants au 892, avenue Henry Mory à Samer, de 14 h à 16 h.

◦ **Atelier 1 : redécouvrir un bien-être physique - 16 octobre 2015**
Douleurs, difficultés de sommeil, mal-être physique... comment être aidant et rester en bonne santé ? Conseils simples et adaptés au quotidien des aidants pour rester en forme, découverte de la gymnastique douce...

◦ **Atelier 2 : trouver un équilibre - 23 octobre 2015**
Tristesse, angoisse, découragement... le souci de l'autre est si important que l'on peut parfois avoir tendance à s'oublier. Il sera aussi question du rôle d'aidant, de ses limites et de ses richesses et d'apprendre à mieux gérer stress et émotions.

◦ **Atelier 3 : préserver un lien social - 30 octobre 2015**
Voir sa famille, ses amis, sortir, travailler... ce sont des éléments essentiels qui peuvent faire l'objet de renoncements lorsque l'on est aidant. Cet atelier permettra d'échanger autour du bien-être qui passe notamment par le lien aux autres et de réaliser collectivement une création artistique.

Informations et inscriptions :

Carine Delcourt - Mutualité Française Nord-Pas de Calais
03 20 62 05 30 / carine.delcourt@mutualite-npdc.fr

Idées vacances pour les enfants : THÉÂTRE, MUSIQUE, LOISIRS CRÉATIFS, SPORTS INNOVANTS, BABY GYM ET JEUX ANCIENS

Pendant les vacances de la Toussaint, la CCDS propose aux enfants des ateliers ludiques. Tarif unique : **15 €** par enfant pour chaque atelier. Renseignements et inscriptions à la CCDS (03 21 92 07 20).

Programme du **19 au 23 octobre**

Atelier Théâtre

À Desvres
de 14 h à 15 h 30 pour les
enfants de 6 à 11 ans
de 15 h 30 à 17 h pour les
enfants à partir de 11 ans

Atelier Musique

Guitare à Bournonville
de 14 h à 15 h 30
et de 15 h 30 à 17 h
Djembé (lieu à définir)
9 h - 10 h 30 et 10 h 30 - 12 h
14 h - 15 h 30 et 15 h 30 - 17 h

Atelier Loisirs créatifs

À Saint-Martin-Choquel
de 14 h à 15 h 30

Atelier Sports innovants

bumball, scratchball...
(lieu à définir)
de 10 h à 11 h 30

Atelier Baby gym

À Lottinghen
de 10 h à 11 h pour les
enfants de 2 à 4 ans
de 11 h à 12 h pour les
enfants de 4 à 6 ans

Programme du
26 au 30 octobre

Atelier Jeux anciens

À Samer
de 14 h à 15 h 30

Sécurité Routière Séniors

À la campagne, difficile d'être indépendant sans voiture... La CCDS organise une journée de sensibilisation à la sécurité routière à l'attention des séniors :

mercredi 7 octobre 2015
salle polyvalente de Samer, de 9 h à 17 h

Un programme convivial et original !

- Leçons de code en groupes
- Tests de conduite d'environ 20 minutes avec des autos-écoles locales
- Ateliers pratiques (comment bien prendre un rond-point, remplir un constat, les équipements de la voiture...)
- Déjeuner sur place

Participation pour la journée : 9 € par personne
(déjeuner compris)

Inscription obligatoire
auprès de la Maison Intercommunale
des Services et de la Solidarité,
rue Claude à Desvres (03 21 99 26 00)

Infos à noter

MUTUELLE GROUPEE

Réunion d'information lundi 12 octobre, 18 h 30, salle Raymond Dufour à Desvres, pour en savoir plus sur le projet de mutuelle groupée de la CCDS afin que tous les habitants puissent bénéficier d'une mutuelle complémentaire santé (voir page 24).

LA BOÎTE VIDE

Nouvelle exposition au Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD) qui fait se côtoyer le geste précis de l'artisan et l'imagination surprenante de l'artiste conceptuel. Pierre Goetinck, artiste belge en résidence au VMAD, présente son travail et invite ses homologues des Flandres à exposer. Participent également à cette exposition certains résidents du VMAD. Jusqu'au 31 décembre 2015, du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. **L'exposition sera en ouverture libre dans le cadre des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes du Pas-de-Calais : rendez-vous vendredi 9 et samedi 10 octobre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et dimanche 11 octobre de 14 h à 18 h.**

AQUAGYM "MÉDIÉVALE"

Soirée aquagym à thème à la piscine intercommunale lundi 19 octobre à 19 h. Son et lumières. Maîtres-nageurs déguisés. Ambiance assurée. Ouvert à tous sans inscription. Entrée adulte : 7,40 € / enfant : 3,70 €. Renseignements au 03 21 91 63 08 ou directement à la piscine.

JEUX D'HALLOWEEN

Après-midi de jeux aquatiques en équipes à la piscine intercommunale le mercredi 28 octobre de 14 h à 17 h 15. Lot et goûter pour tous. Pour les 6 - 16 ans. Tarif : 1,55 €. Inscription au 03 21 91 63 08 ou directement à la piscine.

JOURNÉE VACANSPOURT

Plusieurs fois dans l'année, la CCDS propose aux enfants du territoire de découvrir des sports originaux. Pour les vacances de la Toussaint, une nouvelle journée Vacansport est programmée au complexe sportif de Desvres le mardi 27 octobre. Renseignements et inscriptions auprès de la CCDS au 41, rue des Potiers à Desvres ou au 03 21 92 07 20.

NOËL AU VMAD

Le Village des Métiers d'Art (VMAD) vous invite à son marché de Noël les deux premiers week-ends de décembre. Plongez dans une agréable ambiance, découvrez des artisans régionaux, leur savoir-faire et leurs créations uniques qui feront de merveilleux cadeaux originaux. Pour en savoir plus, contactez le VMAD au 03 21 99 60 20 ou à l'adresse contact@vmad.fr.

GUITARE À COLEMBERT

Les cours de guitare à Colembert ont repris. Vous pouvez vous inscrire pour la prochaine session auprès de la CCDS au 41, rue des Potiers à Desvres ou au 03 21 92 07 20. Forfait de 30 € les 8 séances.

Les Espaces Emploi de la CCDS vous proposent

▲ Ateliers gratuits (sur inscription)

☞ Utiliser le nouveau site Pôle Emploi :  Découvrir "Emploi store" ainsi que l'ensemble des nouveaux services web et mobiles autour de l'emploi et de la formation (choisir un métier, se former, préparer sa candidature...)

☞ Télécandidater sur le site Pole Emploi

☞ Envoyer une candidature par mail

☞ S'inscrire sur les sites d'interim

☞ Utiliser internet pour sa recherche d'emploi

▲ CV et lettre de motivation

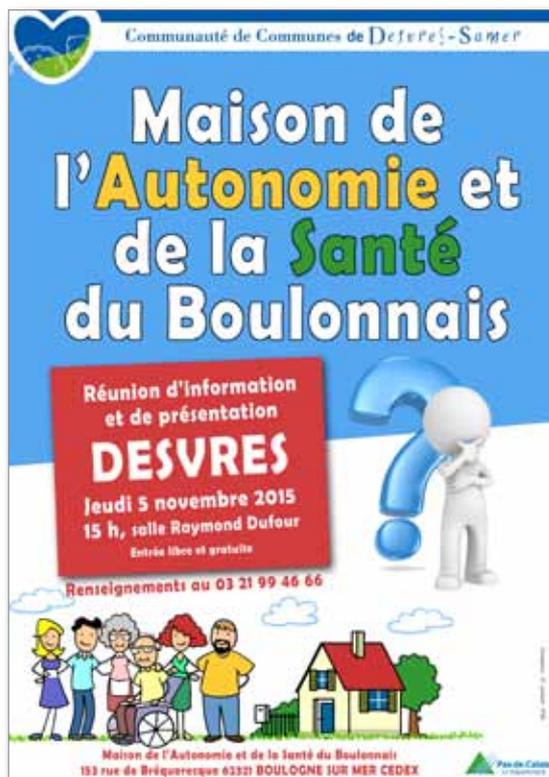
Aide et conseils personnalisés pour écrire ou modifier votre CV et vos lettres de motivation

▲ Offres d'emploi à consulter

▲ Informations formation, VAE...

RENSEIGNEMENTS

à la Maison Intercommunale des Services,
rue Claude à Desvres (03 21 99 26 00)
ou au Cyber Point, 247 avenue du Général de
Gaulle à Samer (03 21 30 24 86)



Communauté de Communes de Desvres - Samer

Maison de l'Autonomie et de la Santé du Boulonnais

Réunion d'information et de présentation
DESVRES
Jeudi 5 novembre 2015
15 h, salle Raymond Dufour
Entrée libre et gratuite

Renseignements au 03 21 99 46 66

Maison de l'Autonomie et de la Santé du Boulonnais
183 rue de Bréquerques 62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX



ATELIERS INTERNET, MULTIMEDIA et INFORMATIQUE

Faire connaissance avec mon appareil photo numérique
16/10 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Je transfère mes photos sur mon ordinateur
23/10 14 h à 16 h Maison des Services Desvres
14/10 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Transférer, classer, retoucher mes photos avec Picasa
16/12 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Entretien et désinfection de mon ordinateur
25/11 14 h à 16 h Cyber Point Samer

J'utilise au mieux mon navigateur internet
(Connaissez-vous la différence entre Google et Google Chrome ?)
28/10 14 h à 16 h Maison des Services Desvres
04/12 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Nouveau ! Je découvre WINDOWS 10
14/10 14 h à 16 h Maison des Services Desvres
18/11 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Nouveau ! Je transfère mes photos sans fil
Pour les personnes ayant smartphone + PC ou tablette + PC
04/11 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Transférer et gérer mes photos avec Windows Live Gallery
11/12 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Tablette et smartphone Android (paramétrage et 1^{ère} utilisation)
21/10 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Nouveau ! Mon enfant et les réseaux sociaux
18/11 18 h 30 Maison des Services Desvres

**3 € LA SÉANCE (en petit groupe)
SUR INSCRIPTION AU**

03 21 30 24 86 pour les ateliers à Samer
03 21 99 26 00 pour les ateliers à Desvres

Vous êtes indisponible à la date prévue ?
Contactez-nous et nous tenterons de programmer une date supplémentaire
(sous réserve d'un nombre suffisant de participants)



Vous êtes débutant ? Vous aimeriez savoir utiliser internet, transférer des photos, envoyer des mails ?

La CCDS propose à ses habitants de **s'initier gratuitement à l'informatique** sur Desvres et Samer. Renseignements et inscriptions à la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres (03 21 99 26 00) ou au Cyber Point à Samer, 247 avenue Charles de Gaulle (03 21 30 24 86).

NOUVEAUX HORAIRES du Cyber Point à Samer

lundi : 14 h - 17 h 30

mardi et jeudi : 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30



LES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

À la Maison des Services et de la Solidarité

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 26 00)

- **Mission Locale** : tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h (sans rdv) / tous les mercredis de 14 h à 16 h 30 (sur rdv)
 - **ID Formation** : tous les lundis et vendredis (sur rdv)
 - **ADDSE (Aide à Domicile Desvres Samer et Environs)** : tous les vendredis de 10 h à 12 h (sans rdv)
 - **Point Accueil Ecoute Jeunes** : tous les mercredis de 9 h à 11 h 30 sur rdv
 - **BGE (aide à la création d'entreprise)** : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h (sans rdv)
 - **Plateforme d'accompagnement et de répit du littoral Boulonnais** : tous les mardis de 9 h à 12 h (sans rdv)
 - **CRAB** : (sur rdv) (Centre de Ressources des Associations Boulonnaises)
 - **Conciliateur de justice** : tous les mercredis de 9 h à 12 h (avec et sans rdv)
 - **Consultations psychologie et psychiatrie** : sur rendez-vous uniquement au 03 21 87 62 65
- Nouvelle permanence ! (voir p 27)*

À la Maison de l'Enfance et de la Famille

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 60 00)

- **Consultation du nourrisson** : avec la Protection Maternelle et Infantile, sur rdv au 03 21 10 20 70
- **Assistantes sociales** : sur rdv uniquement au 03 21 10 20 76
- **Centre Médico-Psychologique** : sur rdv uniquement au 06 30 52 04 41
- **Caisse d'Allocations Familiales** : 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 / 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h
- **Centre de Planification ou d'Education Familiale** : sur rdv uniquement au 03 21 21 62 33

Au Cyber Point Samer

(247, avenue Charles de Gaulle à Samer - 03 21 30 24 86)

- **Mission Locale** : tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30
- **Espoir** (services aux personnes et aux entreprises) : Sur rdv uniquement - Contacter le Cyber Point

LES SERVICES de la Communauté de Communes



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER

41 rue des Potiers - Desvres
Tél. : 03 21 92 07 20
www.cc-desvressamer.fr
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30

MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES ET DE LA SOLIDARITÉ

(Cyber Point, PIJ, Espace Emploi...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 26 00

MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

(multi-accueil, RAM, Maison Soleil...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 60 00

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 91 18 03 73 ou 06 89 54 08 95

PISCINE INTERCOMMUNALE

Rue des Anciens - Desvres
Tél. : 03 21 91 63 08

CENTRE DE TRI

Zone du Mont Pelé - Desvres
Tél. : 03 21 10 63 06

DÉCHÈTERIE

Rue Bidet - Longfossé
Tél. : 03 21 33 39 86

OFFICE DE TOURISME

Desvres : 41 rue des Potiers
Tél : 03 21 92 09 09
Antenne de Samer : Mairie, place Foch
Tél. : 03 21 87 10 42

CYBER POINT ET PIJ DE SAMER

247 avenue Charles de Gaulle - Samer
Tél. : 03 21 30 24 86

MULTI-ACCUEIL LA MAISON DE JACKIE

Allée Jean Bardol - Samer
Tél. : 03 21 91 44 44

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. : 03 21 99 60 04 ou 06 32 98 33 92

MULTI-ACCUEIL LE COIN DES FAONS

30 rue Jean Moulin - Samer
Tél. : 03 21 32 79 38

MULTI-ACCUEIL LES PETITS PAS

Zone d'Activités Les Pichottes - Alincthun
Tél. : 03 21 99 55 92



Terre de Coeur n°15 - Septembre, octobre, novembre 2015
Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS)
41, rue des Potiers 62240 Desvres
Directeur de la publication : Claude Prudhomme
Mise en page et rédaction : service Communication CCDS
Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres
Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

IMPRIM'VERT®